

February 2025 | FR

This page is also available in:

- ES
- BG
- CS
- DA
- EN
- DE
- ET
- EL
- GA
- HR
- IT
- LV
- LT
- HU
- MT
- NL
- PL
- PT
- FI
- RO
- SK
- SL
- SV

Available Languages:

ÉDITORIAL



Éditorial

Alors que l'hiver fait, non sans réticence, place au printemps, le CESE amorce le mois de mars avec une série de manifestations dynamiques, mettant à l'honneur la voix des jeunes et de la société civile.

La 16e édition de «**Votre Europe, votre avis!**» marquera le début de cette série. Les 13 et 14 mars 2025, cette manifestation réunira près de 100 jeunes participants issus d'organisations de jeunesse, de conseils nationaux de la jeunesse et d'écoles secondaires, ainsi que 37 enseignants des États membres de l'Union, des pays candidats et du Royaume-Uni. Tous partageront une expérience unique et uniront leurs voix pour donner corps à l'Europe dans laquelle ils souhaitent vivre.

Leurs recommandations pourraient éclairer la deuxième Semaine de la société civile du CESE, organisée à peine quelques jours plus tard, et ainsi servir de base à des discussions axées sur les jeunes. Elles sont également susceptibles d'être partagées avec des représentants de haut niveau des institutions européennes.

Après un lancement prometteur de la manifestation en 2024, cette deuxième édition se tiendra du 17 au 21 mars et aura pour thème «**Renforcer la cohésion et la participation dans des sociétés marquées par des clivages**». L'instabilité sociale, les ralentissements économiques et le mécontentement généralisé, en particulier chez ceux qui ont le sentiment de ne pas être entendus et se sentent laissés pour compte, ont encore exacerbé les divisions sociétales.

Pour répondre à ces préoccupations pressantes, l'**édition 2025 de la Semaine de la société civile** réunira un large éventail de parties prenantes de la société civile en Europe et au-delà, fournissant une plateforme unique pour participer à des débats critiques, partager des bonnes pratiques et collaborer pour élaborer des solutions qui favorisent la cohésion sociale et renforcent l'engagement démocratique.

Cette année, trois grandes initiatives seront au programme: les tables rondes organisées par le Groupe de liaison du CESE avec les **organisations et réseaux européens de la société civile** pour discuter de la manière dont une stratégie européenne en faveur de la société civile pourrait favoriser une plus grande cohésion; la **Journée de l'initiative citoyenne européenne (ICE)** et son rôle dans la lutte contre les clivages; et la **cérémonie de remise du prix de la société civile**. Destiné à honorer l'excellence dans les initiatives de la société civile, le 15e prix de la

société civile récompense le combat contre les clivages néfastes dans la société européenne. Les lauréats sont originaires de Belgique, de France et de Slovaquie, et représentés respectivement par les organisations de la société civile «Diversité», «Reporters d'espoirs» et «Slovak Debate Association». Le classement sera annoncé au cours de la cérémonie!

Notre **Semaine de la société civile** arrive à point nommé pour offrir à la société civile et à nos concitoyens une plateforme où ils peuvent s'exprimer sur des questions essentielles, qu'il s'agisse de l'escalade des enjeux liés au changement climatique, de l'augmentation du coût de la vie et de l'aggravation des disparités de revenus, ou encore des résultats des élections de 2024 dans le monde, autant de situations qui créent un terreau fertile pour l'émergence de vastes clivages.

Je vous invite à participer à cet échange constructif en prenant part à nos discussions et en saisissant l'occasion de faire en sorte que les débats donnent lieu à des changements. Nos voix comptent et elles peuvent être entendues tant que nous restons unis, proactifs et prêts à contribuer à une Europe plus solidaire et plus participative. Les inscriptions sont ouvertes! Ne laissez pas passer cette occasion!

Laurenţiu Plosceanu

Vice-président chargé de la communication

À VOS AGENDAS

13-14 mars 2025

«Votre Europe, votre avis!» 2025

17-20 mars 2025

Semaine de la société civile 2025

18 mars 2025

Journée de l'ICE 2025

26-27 mars 2025

Session plénière du CESE

DROIT AU BUT

À l'approche de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, et de la 69e session de la Commission de la condition de la femme des Nations unies (UNCSW69) — le principal organe international de promotion des droits des femmes —, Maria Nikolopoulou, membre du CESE et rapporteure de l'avis sur la « Contribution du CESE aux priorités de l'UE dans le cadre de l'UNCSW69», fait le point sur les progrès accomplis par l'Union en matière d'égalité de genre. Force est de constater que, si de nombreuses améliorations méritent d'être saluées, les femmes sont encore loin de bénéficier des mêmes droits que les hommes. Il reste bien des lacunes à combler et beaucoup de combats à mener.



ÉGALITÉ DE GENRE: L'EUROPE A PRODUIT DE NOMBREUSES AVANCÉES ET DOIT EN FAIRE ENCORE PLUS

Par Maria Nikolopoulou

À quelques jours de la Journée internationale des droits des femmes et dans la perspective de la 69e session de la Commission de la condition de la femme (UNCSW69), qui se tiendra à New York, l'occasion nous est offerte d'examiner les progrès accomplis en matière d'égalité de genre et d'en dresser le bilan. L'heure est également venue de se tourner vers l'avenir et de continuer à ouvrir la voie à suivre.

En ce qui concerne le cadre législatif, nous constatons des améliorations: davantage de femmes sont actives sur le marché du travail, perçoivent de meilleurs revenus, atteignent des niveaux d'éducation plus élevés, bénéficient d'une meilleure représentation politique et occupent plus de postes de pouvoir. Les progrès sont cependant lents et inégaux d'un État membre à l'autre.

Tant que les inégalités structurelles, les stéréotypes de genre et les reculs en matière de droits des femmes persisteront, ces dernières continueront néanmoins d'être sous-représentées dans la sphère publique, dans la politique et dans l'enseignement des STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques). Elles seront exposées à la violence en ligne et hors ligne, et auront du mal à accéder aux ressources et au capital nécessaires à l'entrepreneuriat. Elles seront également plus susceptibles de souffrir de pauvreté en temps et de précarité financière, et n'auront pas suffisamment d'années devant elles pour combler les écarts en matière de rémunération et de retraite.

Formation, financement et engagement sont les trois clés pour aller de l'avant. Nous avons besoin de ressources pour renforcer les compétences des femmes en vue d'une transition numérique et écologique juste, pour financer des plans d'action nationaux visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes et pour former l'ensemble du personnel travaillant avec des victimes de violence.

Nous devons financer des projets entrepreneuriaux et mettre en place des services de garde d'enfants et de soins aux personnes âgées qui soient abordables, accessibles et de qualité afin d'alléger la charge qui pèse sur les femmes en matière de responsabilités familiales non rémunérées. En outre, nous avons besoin d'un engagement fort en faveur de la création d'espaces sûrs, en associant davantage de femmes aux parlements locaux, nationaux et de l'Union, et en veillant à ce qu'elles participent activement aux processus de résolution non violente des conflits et de consolidation de la paix, tout en promouvant des approches qui tiennent compte de la dimension de genre dans le cadre de ces efforts.

De surcroît, le fait de disposer d'une vaste stratégie européenne pour le «Programme de développement durable à l'horizon 2030» nous aiderait à progresser beaucoup plus rapidement pour faire de l'égalité de genre un élément essentiel de nos politiques. Les objectifs de développement durable devraient être abordés dans leur ensemble, et non un par un.

Dans l'UE, bien que les progrès accomplis soient «satisfaisants», ils demeurent insuffisants aux yeux des hommes, des femmes et des filles de l'Union qui luttent pour faire de l'égalité de genre une réalité dans les années à venir. Notre rôle en tant que société civile est d'accroître les pressions exercées sur les décideurs politiques pour faire avancer rapidement les choses.



UNE QUESTION À…

Publiés en 2024, les rapports de Mario Draghi et d'Enrico Letta ont été très remarqués dans l'Union européenne et ses États membres, et sont devenus des feuilles de route indiquant le cap que l'Europe devrait suivre pour assurer un avenir viable. Dans son avis intitulé «*Évaluation des rapports Letta et Draghi sur le fonctionnement et la compétitivité du marché unique de l'Union européenne*», le CESE présente le point de vue de la société civile sur ces rapports et formule des recommandations d'actions à mettre en place de toute urgence. Nous avons demandé aux trois rapporteurs de l'avis, Matteo Carlo Borsani, Giuseppe Guerini et Stefano Palmieri, de mettre en évidence, parmi les propositions présentées dans les rapports, celles qu'ils jugent particulièrement importantes pour la prospérité future de l'Union.



LES RAPPORTS LETTA ET DRAGHI NE SONT PAS DES MENUS À LA CARTE

Par Matteo Carlo Borsani
Groupe des employeurs du CESE

Dans son avis, le CESE préconise avant tout d'agir d'urgence pour mettre en œuvre les recommandations des rapports Letta et Draghi, ce qui, selon moi, doit-être fait de façon globale: les deux rapports ne sont pas des menus à la carte. Ils doivent être mis en œuvre comme un tout, sans faire le tri parmi les propositions, sans nous cantonner à nos zones de confort et sans éviter les questions les plus sensibles et les plus conflictuelles, telles que celles concernant les investissements.

Au vu du rapport Draghi, et compte tenu de l'importance évidente que celui-ci accorde à la compétitivité de l'Union dans son ensemble, je considère que ses recommandations sur la politique industrielle européenne sont essentielles. Le rapport insiste en particulier sur la nécessité d'adopter une politique industrielle propre à surmonter l'approche fragmentée qui prévaut actuellement. Nous sommes face aujourd'hui à vingt-sept politiques industrielles nationales qui ne sont pas toujours coordonnées. À cet égard, seul un effort européen structuré nous permettra d'assurer le bon équilibre entre les dispositions fiscales, réglementaires, commerciales ou douanières et les mesures incitatives d'ordre financier, qui constitue la marque distinctive des politiques industrielles les plus récentes menées par les États-Unis et la Chine, et qui sera extrêmement bénéfique pour le marché unique.

Cette démarche devrait toutefois aller de pair avec une réduction drastique des charges administratives imposées aux entreprises et, sur ce point, je salue tout particulièrement l'appel d'Enrico Letta en faveur d'un «marché unique pour aller vite et loin». Parmi ses recommandations clés, M. Letta préconise de rationaliser la charge administrative, de simplifier les procédures et de prendre de nouvelles mesures pour «alléger la bureaucratie», en particulier pour les PME. À ce propos, dans son avis, le CESE se félicite de la proposition de la Commission visant à réduire de 25 % la charge de déclaration pour les entreprises et à fixer un objectif de 50 % minimum pour les PME. Enfin, avec la volonté de développer et d'approfondir la recommandation de M. Letta proposant d'envisager un mécanisme destiné à aider les colégislateurs à conduire une «analyse d'impact dynamique», le CESE soutient fermement l'idée d'un «contrôle de compétitivité» à effectuer au cours de la procédure législative.



IL NOUS FAUT AGIR VITE, SANS TOUTEFOIS TRANSIGER SUR LA QUALITÉ

Par Giuseppe GUERINI,
membre du groupe des organisations de la société civile

L'an dernier, la Commission européenne et le Conseil européen ont chargé Mario DRAGHI et Enrico LETTA de préparer des rapports concernant, respectivement, la compétitivité de l'Union et les moyens de faire progresser le marché unique. Ces documents exposent un programme politique ambitieux pour l'Union européenne, offrant à la fois une feuille de route et un point de référence pour évaluer dans quelle mesure les institutions et les décideurs politiques sont déterminés à façonner l'avenir de l'Union et s'ils sont en mesure d'y parvenir.

Ces rapports peuvent servir à évaluer l'efficacité avec laquelle les institutions et les dirigeants répondent aux défis complexes qui se posent aujourd'hui.

L’avis du CESE sur ces deux rapports fournit un outil précieux pour examiner les premières initiatives prises au cours de ce nouveau cycle politique. La première de ces mesures trouve son expression dans la «boussole pour la compétitivité», lancée le 29 janvier par la Commission européenne. Cette boussole reprend plusieurs propositions jugées hautement prioritaires sur lesquelles notre avis met également l’accent, telles que la nécessité de combler les écarts de compétitivité, de parachever le marché unique, de simplifier la réglementation sans pour autant déréglementer, ou encore de reconnaître que la compétitivité passe par les personnes et par les compétences.

On constate néanmoins un manque d’actions concrètes, si ce n’est pour remédier aux écarts en matière de compétitivité. Pour l’instant, la Commission a publié des documents stratégiques, des communications et des déclarations d’intention, mais il faudra encore patienter des mois avant de voir des mesures tangibles. Ce retard montre bien que les institutions européennes et les États membres doivent, comme nous les y invitons dans notre avis, entamer aussi un débat sur les règles fondamentales de l’UE et sur l’adéquation des traités en vigueur pour relever les défis actuels, lesquels imposent d’intervenir sans tarder.

Agir rapidement ne signifie pas qu’il faille transiger sur la qualité, comme l’a montré en 2020 la Commission européenne, lorsqu’elle a mis en œuvre avec célérité l’initiative Next Generation EU. Il lui faut faire preuve aujourd’hui de la même agilité.

La réalisation de ces objectifs requiert une approche multidimensionnelle. S’il est essentiel de parachever sans délai le marché unique, il faut en parallèle s’engager résolument en faveur de la durabilité environnementale, de la prospérité économique et de la cohésion sociale et territoriale, qui sont autant de moteurs essentiels de la compétitivité.

Pour concrétiser cette ambition, nous avons aussi besoin d’une politique industrielle cohérente, qui transcende les approches nationales fragmentées et s’appuie sur des incitations fiscales et douanières stratégiques. Dans le même temps, il faut impérativement réduire la charge administrative et les coûts de mise en conformité grâce à une réglementation plus intelligente et à des procédures administratives simplifiées, afin de favoriser un environnement plus dynamique pour les entreprises.

Dans le secteur de l’énergie, il apparaît indispensable de réduire les écarts de prix entre les États membres et d’autres économies à l’échelle mondiale. Il faudra pour cela investir davantage dans les énergies renouvelables, afin de rendre le marché de l’énergie plus compétitif et plus durable.

Pour appuyer ces ambitions, l’Union doit également élaborer une politique commune en matière de biens publics européens, qui définisse clairement ses priorités stratégiques et renforce son rôle sur la scène internationale.

Le CESE continuera à suivre la mise en œuvre de ces politiques, pour garantir que la voix de la société civile européenne soit bien entendue et prise en compte.



TOUTE COMPARAISON DES RÉGLEMENTATIONS DE L'UNION AVEC CELLES DES ÉTATS-UNIS OU DE LA CHINE EST FONCIÈREMENT INOPPORTUNE

Par Stefano Palmieri
Groupe des travailleurs du CESE

Très différents dans leurs analyses et stratégies proposées, les rapports Letta et Draghi présentent de nombreux points communs.

Prenons l'exemple de la politique de cohésion. Dans le rapport Letta, elle joue un rôle central puisqu'elle garantit que les avantages du marché unique sont partagés entre tous les citoyens et toutes les régions de l'Union. Ce rapport souligne également le lien entre la politique de cohésion et les services d'intérêt général, qui sont essentiels pour permettre aux Européens de vivre et de travailler là où ils le souhaitent. En revanche, le rapport Draghi semble minimiser l'importance de la politique de cohésion et les dimensions sociale et territoriale de la compétitivité. Il traite de la compétitivité européenne sans tenir compte des disparités territoriales, sous-entendant que le simple renforcement de la compétitivité globale de l'UE permettra de résoudre des problèmes régionaux. Il ne tient pas compte du fait que, pour de nombreuses régions, la faible compétitivité et les handicaps territoriaux sont bien les facettes d'un même problème.

Les deux rapports reconnaissent que le statu quo n'est plus une option pour l'Union. L'urgence et la complexité des crises actuelles nécessitent un changement important dans l'élaboration des politiques européennes, éventuellement au moyen de modifications apportées aux traités. Pouvons-nous vraiment débattre de l'élargissement sans répondre à la nécessité d'une intégration politique plus approfondie? Cette évolution doit également entraîner un changement d'échelle. Le cadre financier pluriannuel (CFP) actuel est insuffisant, ancré à un peu plus de 1 % du RNB de l'UE et limité par la logique obsolète du juste retour. Une nouvelle approche, inspirée du modèle Next Generation EU, est nécessaire. Les défis extraordinaires auxquels nous faisons face doivent être affrontés grâce à des solutions audacieuses, notamment l'émission d'actifs sûrs européens telle qu'elle a été expérimentée pendant la pandémie.

Le prochain CFP pour la période 2028-2034 sera un test pour les intentions véritables de l'Union, car il lui appartiendra de fixer des priorités pour les sept prochaines années. Dans ce contexte, il est raisonnable de s'attendre à un débat ouvert sur les défis auxquels l'UE est confrontée, compte tenu des multiples crises en cours, ainsi que sur ses principaux objectifs et sur les biens européens communs qu'elle vise à fournir à ses citoyens.

Dès lors que l'on envisage une réforme réglementaire, comme la recommandent les deux rapports, il est important de garder à l'esprit que l'UE reste l'économie sociale de marché la plus avancée au monde. Les normes rigoureuses qu'elle applique dans les domaines économique, social et environnemental sont essentielles à la réussite de ce modèle, et non des obstacles qui s'y opposent. Par conséquent, toute comparaison des réglementations de l'Union avec celles des États-Unis ou de la Chine est foncièrement inopportune. Tout effort consistant à simplifier les règles européennes doit continuer à protéger les conditions de travail, la sécurité des travailleurs, les droits des consommateurs, la cohésion sociale et économique et la croissance durable.

L’Europe a compris, bien que tardivement, qu’il ne lui suffit plus d’être un grand marché. Pour aller de l’avant, elle doit s’engager sur la voie d’une plus grande unité, notamment une intégration politique plus approfondie et des politiques véritablement unifiées dans les domaines de l’économie, de l’industrie, du commerce, des affaires étrangères ou encore de la défense. Les mois à venir seront décisifs pour orienter l’avenir de l’Europe.



L’INVITÉ SURPRISE

Ces derniers temps, on ne parle plus que de compétitivité et la déréglementation est plébiscitée comme le sésame grâce auquel l’Europe va intégrer le club des protagonistes de l’économie mondiale. Bien des étalons existent cependant pour mesurer cette compétitivité, de même que l’on ne peut donner de réponse univoque à la question de savoir à partir de quel point réglementer devient trop réglementer. À défaut d’être conduits avec soin, les débats sur la compétitivité et la déréglementation risquent de sombrer dans les arguments simplistes et manichéens, susceptibles de mettre en péril une politique économique sainement conçue: telle est la mise en garde lancée par notre invité surprise, Karel Lannoo, directeur général du Centre pour les études de politique européenne (CEPS).

Karel Lannoo est le directeur général du CEPS, qui figure aux premiers rangs des cercles de réflexion indépendants en Europe. Spécialisé dans les questions touchant à la réglementation financière, à la gouvernance économique européenne et au marché unique, il a notamment produit, entre autres publications récentes, un document intitulé «Comprendre l’Europe», en néerlandais, un rapport sur la politique relative au secteur financier, qui a été élaboré par une cellule ad hoc à l’intention de la Commission von der Leyen II, ainsi que diverses contributions à des ouvrages et revues universitaires. Karel est souvent invité à s’exprimer lors d’auditions organisées par des institutions européennes, nationales ou internationales, ainsi que dans le cadre de conférences ou de programmes réunissant des décideurs à travers le monde. Il assure la direction d’études destinées à des gouvernements nationaux, des organisations multilatérales et des structures du secteur privé. Les médias ouvrent régulièrement leurs colonnes à ses réflexions. Karel est par ailleurs membre des conseils d’administration de plusieurs entreprises et fondations et fait partie de différents conseils consultatifs, dont la commission des marchés des capitaux de l’AFM, l’autorité qui assure la surveillance de ces marchés des capitaux aux Pays-Bas.



L’OBSESSION DE LA COMPÉTITIVITÉ

Par Karel Lannoo

Il est à la mode, de nos jours, d’affirmer que l’Europe n’est pas compétitive et de réclamer une vaste campagne de déréglementation au niveau de l’Union. Cependant, la situation économique sera jugée plus ou moins préoccupante selon les circonstances, mais aussi en fonction de la définition de la compétitivité, de l’indicateur choisi et des critères de référence.

En outre, il est erroné d’assimiler la compétitivité à la déréglementation, comme si la simplification à tout-va était la solution. Il ne faut donc pas se tromper de paramètres pour pouvoir maîtriser le discours, sous peine de le voir échapper à tout contrôle et atterrir dans le camp des eurosceptiques.

La compétitivité en tant qu’objectif politique est de retour, bien qu’elle n’ait jamais vraiment disparu: il importe de rappeler quelques faits historiques. Avec la stratégie de Lisbonne, adoptée officiellement par le Conseil européen de Lisbonne en mars 2000, l’Union européenne entendait «devenir l’économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d’une croissance économique durable accompagnée d’une amélioration quantitative et qualitative de l’emploi et d’une plus grande cohésion sociale». Pendant les années Delors, la Commission européenne se souciait déjà de la compétitivité, que Paul Krugman, dans son célèbre article de 1994, qualifie d’ailleurs d’«obsession dangereuse». À l’époque, M. Delors, préoccupé par la hausse du chômage en Europe, dans un contexte de concurrence avec les États-Unis et le Japon, avait proposé comme solution un programme d’investissement dans les infrastructures et la haute technologie. Ce discours n’a rien de neuf.

Il est également question de simplification législative depuis longtemps. L’initiative «Simplifier la législation relative au marché intérieur» (SLIM) remonte à 1996, alors que l’UE comptait 15 États membres. Le commissaire Charles McCreevy (2004-2009) était quant à lui partisan d’une «pause réglementaire» en 2005 et 2006, avant l’éclatement de la crise financière. Sous la Commission Juncker, le vice-président Frans Timmermans avait été chargé d’élaborer un programme d’amélioration de la réglementation. Quel que soit le mérite de tous ces projets, il aurait été préférable de s’attaquer aux causes profondes de la complexité réglementaire, à savoir le processus décisionnel et la mauvaise application des mesures, plutôt que de se contenter d’en traiter les symptômes. Mais avec 27 États membres, c’est plus facile à dire qu’à faire.

La compétitivité, du moins telle que la définit le rapport Draghi, est surtout une question de productivité et de croissance du PIB, les résultats pouvant être très différents selon l’indicateur choisi. Toutefois, il existe également d’autres moyens de mesurer la compétitivité. On peut par exemple comparer compétitivité interne et compétitivité externe. Si, au niveau intérieur, l’UE semble faible et affiche une productivité en baisse par rapport aux États-Unis, sur le plan extérieur, ses balances commerciale et courante sont excédentaires, alors que celles des États-Unis sont fortement déficitaires — ce qui ne semble poser aucun problème, hormis pour le président Trump.

La situation budgétaire de l’Union est également bien meilleure que celle des États-Unis, voire celle du Japon; quant à la Chine, nous ne disposons pas de données précises qui permettraient d’établir une comparaison exacte. Le déficit budgétaire de l’UE s’élevait à environ 3,5 % du PIB en 2024, alors qu’il était presque deux fois plus élevé aux États-Unis (6,4 %). Ces derniers sont en mesure de financer ce déficit sur

les marchés internationaux grâce à la position mondiale du dollar, bien que la divergence des taux d'intérêt à moyen terme dans l'UE et aux États-Unis témoigne des préoccupations du marché concernant l'économie américaine. Aujourd'hui, le taux de prêt du marché sur six mois s'établit à 4,8 % pour le dollar, tandis que dans la zone euro, il est de 2,5 % (source: Euribor).

En outre, les prix de l'énergie sont beaucoup plus élevés dans l'UE qu'aux États-Unis depuis la mi-2021, lorsque le président Poutine a commencé à manipuler les prix, causant ainsi des problèmes de compétitivité pour l'industrie manufacturière, et en particulier pour l'Allemagne. Aujourd'hui, l'Union affiche des coûts de l'énergie supérieurs d'au moins 50 % à ceux des États-Unis.

La politique énergétique est un autre bon exemple dans le cadre du débat sur la réglementation: le problème réside-t-il dans la surréglementation? Au contraire, puisque l'UE dispose d'un marché unique de l'énergie pour la distribution, mais pas pour la production, qui reste sous le contrôle des États membres. Cette situation pose problème dans les pays où la production est excédentaire, car les pénuries d'énergie dans d'autres pays entraînent une hausse des prix — c'est notamment le cas entre la Suède et l'Allemagne.

Par ailleurs, dans le secteur numérique, on pourrait se demander si l'absence de réglementation est souhaitable. Voulons-nous une liberté de parole à l'américaine, sans modération de contenu? Voulons-nous un marché d'oligopole, tel qu'il existe aujourd'hui?

Cette brève réflexion souligne que tout débat sur la compétitivité et la déréglementation doit être abordé avec le plus grand soin pour éviter qu'il ne dégénère en une discussion sans nuances, qui pourrait avoir une incidence négative sur l'élaboration de politiques économiques saines.

NOUVELLES DU CESE



Le CESE plaide en faveur d'une intelligence artificielle au service des travailleurs lors d'un débat de haut niveau

Alors que l'intelligence artificielle est en train de transformer le monde du travail, il est primordial de continuer à promouvoir une intelligence artificielle centrée sur l'humain et de défendre des politiques permettant de concilier un développement soutenu de l'intelligence artificielle en Europe avec des objectifs de justice sociale et de respect des droits des travailleurs, comme on a pu l'entendre lors d'un débat de haut niveau mené au CESE.

Lors de sa session plénière de janvier, le CESE a consacré un débat au déploiement de l'intelligence artificielle sur le lieu de travail, au cours duquel sont notamment intervenus **Oliver Röpke**, président du CESE, **Roxana Mînzatu**, vice-présidente exécutive de la Commission européenne, et **Katarzyna Nowakowska**, vice-ministre polonaise de la famille, du travail et de la politique sociale.

En ouverture du débat, **M. Röpke** s'est exprimé en ces termes: «L'intelligence artificielle est l'une des évolutions qui bouleverse le plus notre époque; elle est à la fois source d'immenses possibilités et de défis colossaux. La discussion d'aujourd'hui vient rappeler l'importance d'ancrer la politique en matière d'intelligence artificielle dans les principes du socle européen des droits sociaux.»

M^{me} Mînzatu a souligné pour sa part les aspects suivants: «Dans le cadre de nos réflexions concernant l'intelligence artificielle, et notamment son utilisation sur le lieu de travail, nous devons nous intéresser aux moyens d'investir davantage dans la recherche et l'innovation, ainsi que de simplifier la tâche des entreprises européennes désireuses de progresser dans ce domaine, ce qui nous permettra de disposer de nos propres technologies, développées à partir de données européennes et fondées sur des valeurs propres à l'Europe. Fidèles à nos idéaux en matière de droits sociaux et d'égalité, nous devons faire en sorte que les travailleurs européens jouissent des mêmes droits dans un monde avec ou sans intelligence artificielle, qu'ils soient protégés et que soit instauré un contrôle centré sur l'humain.»

M^{me} Nowakowska a fait valoir que dans le monde du travail, l'intelligence artificielle offrait aux entreprises de formidables possibilités d'accroître leur productivité et leur compétitivité, mais qu'elle soulevait également un certain nombre de questions quant à l'incidence qu'elle pourrait avoir sur l'emploi et le marché du travail, la santé et la sécurité des travailleurs, les conditions de travail, la qualité globale de l'emploi et le rôle du dialogue social.

Vote sur l'avis relatif à «Une intelligence artificielle au service des travailleurs» et le contravis joint en annexe

À l'issue de ce débat en plénière, le CESE a adopté l'avis d'initiative sur le thème «Une intelligence artificielle au service des travailleurs: leviers pour exploiter le potentiel et atténuer les risques de l'IA dans le cadre des politiques de l'emploi et du marché du travail», élaboré par **Franca Salis-Madinier**, rapporteure. L'avis a été adopté par 142 voix pour, 103 voix contre et 14 abstentions. Il n'a pas reçu le soutien du groupe des employeurs du CESE, qui a présenté un contravis.

Dans son avis, le CESE souligne que le dialogue social et la participation des travailleurs jouent un rôle essentiel pour préserver les droits fondamentaux des travailleurs et pour favoriser une intelligence artificielle «digne de confiance» dans le monde du travail. Il affirme en outre que les dispositions actuelles devraient s'attaquer aux lacunes en matière de protection des droits des travailleurs sur leur lieu de travail et faire prévaloir le principe selon lequel les êtres humains restent aux commandes dans toutes leurs interactions avec la machine.

Le contravis élaboré par le groupe des employeurs a été annexé à l'avis. Les membres dudit groupe y expliquent que, selon eux, l'Union dispose déjà des outils nécessaires pour s'engager pleinement dans la révolution de l'intelligence artificielle et que le cadre juridique existant permettrait d'assurer le déploiement harmonieux de cette technologie. (lm)



Les jeunes sont la clé du partenariat euro-méditerranéen

Les jeunes de la région méditerranéenne doivent être associés à chaque étape des politiques, de leur élaboration à leur mise en œuvre. Ils façonnent non seulement les politiques, mais aussi la vie, un point qui a été mis en lumière lors du débat tenu par le Comité économique et social européen (CESE).

Le CESE a organisé, lors de sa session plénière de janvier dernier, un débat en lien avec l'adoption de l'avis sur «*La participation des jeunes au dialogue social et civil dans la région méditerranéenne*», lequel est le premier de ses avis à prendre en compte la contribution de représentants de la jeunesse de cette région du monde. Au nombre de huit, ces derniers ont participé à son processus d'élaboration.

Au cours du débat, **Dubravka Šuica**, commissaire à la Méditerranée, a souligné toute l'importance des jeunes pour la prospérité, la stabilité et la résilience de cette région. «*L'avenir de la Méditerranée est entre les mains de ses jeunes. Pour un avenir commun et durable, nous devons dialoguer directement avec les jeunes générations et veiller à ce que leur voix oriente nos politiques et nos priorités. Ensemble, nous élaborerons le nouveau pacte pour la Méditerranée en investissant dans l'éducation, l'emploi et la croissance.*»

Oliver Röpke, président du CESE, a exprimé son soutien à ce nouveau pacte annoncé par la commissaire Šuica, qui cible les investissements, la durabilité et la migration, et il a ajouté que la société civile doit être activement associée à sa conception. «*L'engagement des jeunes est essentiel pour l'avenir de la région, et le CESE est déterminé à faire en sorte que leurs points de vue influent sur les politiques et la prise de décision. Avec l'Union pour la Méditerranée et la Fondation Anna Lindh, nous nous efforçons de construire une région méditerranéenne qui soit pacifique et prospère.*»

Soulignant l'importance de la contribution apportée par les représentants de la jeunesse à l'avis, la princesse **Rym Ali**, présidente de la Fondation Anna Lindh, a déclaré que la collaboration avec les jeunes est non seulement importante, mais aussi urgente et fructueuse. «*Les enjeux sont nombreux. Les jeunes doivent apporter leur concours et se voir offrir des outils pour participer sur un pied d'égalité, sans quoi nous ne trouverons pas de solution pour l'avenir. Ils doivent avoir leur mot à dire*», a-t-elle déclaré.

Eliane El Haber, représentante de la jeunesse pour l'avis et conseillère auprès du réseau de l'UNESCO des jeunes et des étudiants pour l'objectif de développement durable 4, s'est pleinement investie dans cette initiative du CESE visant à faire participer activement les jeunes représentatifs de milieux divers sur le plan géographique, du genre et du niveau culturel et d'éducation.



À l’occasion d’une conférence de haut niveau, le CESE et l’OIT unissent leurs forces pour bâtir un avenir équitable et inclusif porté par l’intelligence artificielle

L’intelligence artificielle (IA) transforme le monde du travail à un rythme sans précédent, et s’accompagne à la fois d’occasions à saisir et de défis à relever pour les travailleurs, les entreprises et les décideurs politiques. Le 3 février, le Comité économique et social européen (CESE) et l’Organisation internationale du travail (OIT) ont organisé une conférence conjointe de haut niveau sur le thème «La justice sociale à l’ère numérique: les effets de l’IA sur le travail et la société».

Cette conférence de haut niveau a réuni des dirigeants de premier plan, dont plusieurs ministres du travail des États membres de l’UE, venus débattre des stratégies qui permettraient d’exploiter le potentiel de l’intelligence artificielle tout en répondant aux risques qu’elle fait peser sur les droits des travailleurs et les marchés du travail. Cette manifestation a contribué de manière notable à l’action de la Coalition mondiale pour la justice sociale, en soulignant la nécessité d’une approche coordonnée de la gouvernance en matière d’intelligence artificielle, tant au niveau européen que mondial. Cette conférence conjointe de haut niveau était organisée à la fois par l’OIT et par la section «Emploi, affaires sociales et citoyenneté» (SOC) du CESE.

Un appel à développer l’intelligence artificielle de manière éthique et inclusive

En ouverture de la conférence, **Oliver RÖPKE**, président du CESE, a souligné l’urgence d’adopter une approche centrée sur l’humain en matière d’intelligence artificielle, en expliquant ce qui suit: *«L’intelligence artificielle est déjà en train de remodeler nos sociétés et nos marchés du travail, ce qui engendre à la fois des possibilités et des problèmes. Le CESE et ses organisations partenaires sont déterminés à faire en sorte que l’intelligence artificielle devienne un moteur de la justice sociale, en consolidant les droits des travailleurs, en favorisant l’inclusion et en prévenant l’apparition de nouvelles inégalités. Pour bâtir un avenir où l’intelligence artificielle serait équitable et centrée sur l’humain, nous devons tous agir de concert, depuis les décideurs politiques jusqu’aux partenaires sociaux en passant par la société civile, pour veiller à ce que la technologie se mette au service de l’humain plutôt que de lui nuire.»*

Gilbert F. HOUNGBO, directeur général de l’OIT, a insisté quant à lui sur l’importance que revêtent des politiques proactives pour atténuer les effets perturbateurs de l’intelligence artificielle sur l’emploi et les lieux de travail: *«Nous devons veiller à ce que l’intelligence artificielle soit conçue de manière à faire progresser la justice sociale. Cette démarche passe par une série d’actions: soutenir les travailleurs, notamment sur le plan des compétences et de la protection sociale, faciliter l’accès des entreprises, quels que soit leur taille et leur lieu d’implantation, aux technologies d’intelligence artificielle pour leur permettre de gagner en productivité, et veiller à ce que l’intégration de l’intelligence artificielle sur le lieu de travail préserve les droits des travailleurs et favorise le dialogue social dans le cadre de la transition numérique.»*

Au cours de deux tables rondes, des intervenants de haut niveau ont partagé leurs points de vue sur les différents enjeux et perspectives qu’ils anticipent lorsqu’il s’agit de tirer parti de l’intelligence artificielle dans les années à venir, dans l’optique de promouvoir le travail décent et des marchés du travail inclusifs et de contribuer à l’égalité de genre. Parmi les conférenciers figuraient notamment des ministres du travail de

plusieurs pays de l'UE, à savoir **Agnieszka DZIEMIANOWICZ-BĄK** (Pologne), **Yolanda DÍAZ** (Espagne), **Níki KERAMÉOS** (Grèce) et **Maria DO ROSÁRIO PALMA RAMALHO** (Portugal), présentes aux côtés d' **Anousheh KARVAR**, déléguée du gouvernement français auprès de l'OIT et des G7-G20 «Travail et emploi».

Les discussions ont mis en évidence le fait que, si le déploiement de l'intelligence artificielle comporte des risques, il n'y a pas lieu de s'insurger inconsidérément contre cette nouvelle technologie. En revanche, il faut absolument mettre l'accent sur le dialogue social et associer les travailleurs au déploiement de l'intelligence artificielle, tout en accordant une attention particulière aux efforts en matière de reconversion et de perfectionnement professionnels. Le déploiement de l'intelligence artificielle et la réglementation connexe doivent être contrôlés et bien pensés si l'on veut éviter tout bouleversement de grande ampleur et faire en sorte que cette technologie allège les tâches répétitives sans pour autant entraîner de licenciements à grande échelle. (lm)



Marché de l'électricité: le CESE propose de créer une agence électrique pour réglementer quand il y a lieu et laisser agir le secteur privé chaque fois qu'il est possible de le faire

Il s'impose de réformer le marché de l'électricité de sorte qu'il ne se borne pas à atteindre simplement les objectifs de neutralité climatique à l'horizon 2050. Selon le Comité économique et social européen, il est tout aussi indispensable de garantir la sécurité de l'approvisionnement, des prix stables et abordables et le droit à l'énergie afin de protéger les groupes vulnérables.

Dans son avis intitulé «L'avenir de l'offre d'électricité et de sa tarification dans l'Union européenne», publié en janvier et élaboré par **Jan Dirx** et **Thomas Kattnig**, le CESE plaide en faveur d'un modèle dans lequel la régulation gouvernementale, lorsqu'elle est nécessaire, coexiste avec l'entrepreneuriat privé chaque fois que possible, et il préconise de mettre sur pied une agence électrique.

Cette structure pourrait prendre la forme d'une entreprise qui serait créée par les pouvoirs publics et qui, sur le marché de l'électricité, jouerait le rôle de teneur de marché, de manière à réaliser les objectifs de neutralité climatique, assurer la sécurité d'approvisionnement et garantir des prix stables et abordables.

Le CESE estime que les changements nécessaires sur le marché de l'électricité devraient intervenir en trois étapes:

- phase 1, d'aujourd'hui à 2030.

  L'agence électrique développera son portefeuille au moyen du bouquet de production de son choix (sans émissions de CO_2). Le marché de l'électricité reposera sur les transactions à un jour pendant cette période, mais l'influence de l'agence sur le marché ira grandissant;

- phase 2, de 2030 à 2040.

  L'agence électrique atteindra sa position de teneur de marché et contrôlera une proportion adéquate de l'offre grâce à des contrats de distribution. Le rôle des transactions à un jour connaîtra un ajustement en conséquence;

- phase 3, de 2040 à 2050.

  L'agence optimisera l'approvisionnement électrique pour garantir, à partir de 2050, une distribution d'électricité durable à long terme, avec zéro émission nette de gaz à effet de serre, à des prix stables et prévisibles. (mp)



Pour défendre ses intérêts, l'UE doit repenser sa stratégie dans l'Arctique

C'est ensemble que nous défendrons le mieux les intérêts légitimes de l'Union dans l'Arctique européen, au moyen d'une stratégie arctique de l'UE qui renforce la participation de la société civile à toutes les décisions pertinentes. Une coopération étroite avec le Groenland est également cruciale pour investir de manière durable dans l'Arctique afin de garantir la prospérité et la résilience de la région.

Le CESE a présenté un avis d'initiative sur le thème «Développer la stratégie européenne pour l'Arctique en dialogue avec la société civile», qu'il a adopté lors de sa session plénière de janvier et dans lequel il souligne à quel point l'Arctique joue un rôle important dans l'autonomie stratégique, la résilience et la compétitivité de l'Europe.

Anders Ladefoged, membre du CESE et rapporteur de l'avis, a déclaré: «Dans notre nouvel avis sur la politique arctique de l'UE, nous présentons le point de vue de la société civile sur la manière dont l'Union pourrait faire évoluer sa politique concernant cette région. Le double objectif poursuivi consiste à protéger ses propres intérêts, tout en contribuant à garantir une région résiliente et prospère pour les personnes qui y vivent.»

Le CESE soutient et encourage la pleine consultation des peuples autochtones de l'Arctique, et une totale coopération avec ceux-ci. Dans ce contexte, **Christian Moos**, membre du CESE et corapporteur de l'avis, a déclaré: «La meilleure approche pour défendre les intérêts des États de l'Arctique européen consiste à unir les efforts, dans le cadre de la coopération entre les États membres du nord de l'Union et de la stratégie arctique européenne, qui doivent garantir la participation de la société civile tout en protégeant les droits des populations locales et autochtones.»

Le Groenland, dont il est également question dans l'avis, est confronté à une situation similaire à celle de l'Arctique européen s'agissant à la fois des défis et des possibilités liés à la transformation rapide dans la région.

À ce sujet, M. Moos a déclaré: «Une coopération européenne renforcée, y compris au Groenland, est indispensable pour que les investissements durables consacrés à l'Arctique européen lui permettent de devenir une région prospère et résiliente.»

L'un des principaux enjeux pour les Groenlandais consiste à renforcer leur autodétermination en tant que nation, sous le slogan «Nothing about us without us» (rien sur nous sans nous). En tout état de cause, l'UE est considérée comme un allié proche qui partage des valeurs communes, telles que les droits de l'homme et le dialogue social. (at)



Pour conserver sa position en tête de course, l'Europe doit donner la priorité à la compétitivité et à l'intégration

L'Union européenne doit porter une attention accrue à la politique de concurrence, si elle entend renforcer sa compétitivité sur la scène mondiale, stimuler sa productivité et s'assurer que le marché unique reste un des piliers de sa vigueur économique.

Lors de sa session plénière de janvier, le Comité économique et social européen (CESE) a adopté un avis intitulé *«Une politique de concurrence au service de la compétitivité de l'UE»*. Cet avis préconise d'intensifier l'intégration des économies nationales et plaide pour l'adoption, en matière d'aides d'État, de stratégies plus affûtées, afin de libérer le potentiel économique de l'Europe et de relever les grands défis planétaires, dont ceux de la numérisation, du changement climatique et de la résilience.

Le CESE a mis l'accent sur le rôle essentiel que la politique de concurrence joue pour stimuler l'innovation, la durabilité et la croissance économique. «Concurrence et compétitivité ne sont pas antagonistes», a fait valoir la rapporteure de l'avis, Isabel Yglesias. «Si elle peut s'appuyer sur des procédures rationalisées, des outils flexibles et des ressources suffisantes, la politique de concurrence peut constituer un accélérateur de prospérité pour les entreprises de l'Union et ses citoyens.»

D’ores et déjà, les nouvelles réglementations adoptées par l’Union en matière de concurrence, comme le **règlement sur les marchés numériques** et le **règlement sur les subventions étrangères**, s’attaquent aux distorsions de marché et favorisent sa position d’ensemble sur le plan mondial. Le CESE appelle toutefois à prendre des mesures supplémentaires pour moderniser les évaluations des concentrations et garantir que celles qui sont inspirées par l’innovation soient effectivement contrôlées, même si elles se situent en deçà des seuils actuellement prévus par l’Union.

L’avis met en exergue la mission essentielle que les aides d’État jouent pour soutenir la transition écologique et celle du numérique. Si leur octroi est mal coordonné, elles risquent toutefois de saper la productivité et la croissance. Des études ont montré qu’une meilleure coordination de ces soutiens pourrait aboutir à un renforcement de plus de 30 % de cette même productivité. Le CESE recommande que les subventions soient harmonisées entre les différents États membres, de manière à renforcer les chaînes de valeur européennes et à tarir les éventuelles sources d’inefficacité.

Les **projets importants d’intérêt européen commun (PIIEC)** et le **Fonds européen pour la compétitivité** qu’il a été proposé de mettre en place devraient être organisés selon une vision paneuropéenne, de manière à stimuler l’innovation industrielle à grande échelle. Il convient que ces outils garantissent une répartition équitable de leurs avantages dans l’ensemble de l’Union, dont ils stimuleront ainsi la durabilité et la résilience.

Le CESE fait valoir que pour positionner l’Union européenne dans le peloton de tête à l’échelle mondiale, il est nécessaire:

- d’accentuer l’intégration, afin de restreindre les cas d’octroi malencontreux de subventions et de donner un coup de fouet à la productivité,
- de renforcer les règles qui, lors d’acquisitions d’entreprises par l’étranger, protègent l’innovation européenne,
- de simplifier et d’accélérer les procédures en matière de concurrence et d’aides d’État, dans un but d’efficacité accrue,
- de pratiquer, dans le domaine des concentrations, une politique équilibrée, qui soit propice à l’innovation, à la durabilité et aux investissements dans les infrastructures. (ll)



Le CESE plaide en faveur de réformes des règles de l’UE en matière d’aides d’État afin de soutenir les entités de l’économie sociale

Le Comité économique et social européen (CESE) préconise de modifier les règles de l’Union européenne en matière d’aides d’État afin de reconnaître les besoins des entités de l’économie sociale, qui contribuent de manière fondamentale à relever les défis de société, et de pouvoir y répondre plus efficacement.

Dans son avis sur le thème «**Comment soutenir les entités de l'économie sociale conformément aux règles en matière d'aides d'État: quelques réflexions à la suite des suggestions du rapport d'Enrico Letta**», adopté lors de sa session plénière de janvier, le Comité fait valoir que les réglementations existantes n'apportent pas le soutien nécessaire à ces entreprises qui, souvent, réinvestissent leurs bénéfices dans des démarches à vocation sociale plutôt que de les distribuer aux investisseurs.

«Nous entendons faire davantage connaître aux citoyens les avantages que procure une réglementation efficace en matière de concurrence et d'aides d'État, tant pour les entreprises de l'économie sociale que pour l'ensemble du système des services d'intérêt général», a affirmé **Giuseppe Guerini**, rapporteur de l'avis.

Les entités de l'économie sociale, qui vont des coopératives aux mutuelles et fondations, emploient plus de 11 millions de personnes dans l'ensemble de l'UE, soit 6,3 % de la population active. Elles sont présentes dans des domaines tels que les services sociaux et de santé, les énergies renouvelables et la réduction de la pauvreté. Malgré tout ce qu'elles apportent, nombre d'entre elles rencontrent des obstacles d'ordre systémique lorsqu'il s'agit d'obtenir des capitaux d'investissement à long terme et de franchir toutes les étapes des procédures de passation de marchés publics, le cadre réglementaire actuel ne tenant souvent pas compte de leur caractère non lucratif ou solidaire.

Dans son avis, le CESE souligne notamment que les pouvoirs publics sous-utilisent les outils existants tels que le règlement général d'exemption par catégorie (RGEC) ou le cadre applicable aux services d'intérêt économique général (SIEG).

C'est pourquoi il plaide en faveur d'une simplification et d'une modernisation des règles obsolètes et excessivement complexes visées par le RGEC concernant l'aide à l'emploi des travailleurs défavorisés et handicapés, conformément à certaines des recommandations formulées dans le rapport Letta sur le marché unique.

Si le Comité accueille favorablement la récente augmentation des plafonds applicables aux aides *de minimis* — 300 000 EUR pour les entreprises ordinaires et 750 000 EUR pour les entités actives dans le secteur des SIEG —, il avance par ailleurs que des instruments plus adaptés, tels que le RGEC ou certaines dispositions relatives aux SIEG, répondraient mieux aux besoins des entités de l'économie sociale dans des domaines tels que la santé et les services sociaux. (ll)



Des réformes concrètes et des mesures décisives sont indispensables à une économie résiliente, compétitive et inclusive

Par rapport à des économies semblables à l'échelle internationale, comme les États-Unis, la zone euro est confrontée aux enjeux pressants que constituent la médiocrité de la productivité du travail, l'affaiblissement de la compétitivité et le ralentissement de la dynamique économique. Pour inverser cette tendance, le Comité économique et social européen

(CESE) plaide en faveur d'une stratégie urgente et coordonnée.

Dans son avis sur la «Politique économique de la zone euro (2025)», le CESE présente un plan visant à stimuler la croissance en approfondissant le marché intérieur, en réduisant les formalités réglementaires et en garantissant la viabilité budgétaire. Dans le même temps, les politiques doivent s'intéresser aux tendances porteuses de transformations, par exemple l'intelligence artificielle (IA) et les pressions liées au vieillissement de la population.

Après avoir subi des chocs extérieurs comme la pandémie de COVID-19 et la crise énergétique, la zone euro est confrontée à des défis économiques majeurs. Si des efforts de stabilisation ont été déployés, des questions telles que l'incertitude intérieure, les évolutions démographiques et les pressions budgétaires croissantes exigent des réformes audacieuses.

Pour renforcer la productivité et la compétitivité, le CESE propose une approche en trois étapes consistant à approfondir le marché intérieur, coordonner la politique industrielle et réduire les formalités administratives. La viabilité budgétaire est essentielle et nécessite un cadre équilibré, une collaboration renforcée de l'UE et des efforts pour tirer parti de recettes inexploitées. L'investissement demeure un point faible. Il s'impose donc de développer le capital-risque et d'élaborer des politiques favorables à l'innovation.

La résilience du marché du travail est également essentielle et nécessite une certaine souplesse, ainsi que des salaires équitables, des réformes de la sécurité sociale et un développement des compétences fondé sur l'IA. Le CESE souligne qu'il est nécessaire de partager les responsabilités entre l'Union et ses États membres et préconise de renforcer la coordination des politiques. Grâce à des actions décisives et à des investissements stratégiques, la zone euro peut construire une économie résiliente, compétitive et durable pour l'avenir. (tk)



Les progrès de l'Europe en matière d'ODD ralentissent, tandis que des mesures urgentes doivent être prises concernant les systèmes alimentaires

Les progrès de l'Europe vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) ont considérablement ralenti, ce qui suscite des inquiétudes quant à la réalisation des objectifs à l'horizon 2030. Le rapport 2025 sur le développement durable en Europe (ESDR), publié par le réseau de solutions pour le développement durable des Nations unies (SDSN), révèle que les progrès réalisés en matière d'ODD entre 2020 et 2023 ont été plus de deux fois moins rapides qu'au cours de la période précédente.

Alors qu'entre 2016 et 2019, les progrès ont augmenté de 1,9 point, ils sont tombés à seulement 0,8 point les années suivantes. Ce ralentissement s'inscrit dans un contexte d'aggravation des défis environnementaux, sociaux et géopolitiques. L'ODD 2 (faim «zéro») reste une préoccupation majeure,

puisque les problèmes de sécurité alimentaire et de durabilité persistent dans toute l'Europe.

Une étude distincte réalisée pour le Comité économique et social européen (CESE) souligne la nécessité de changer les régimes alimentaires afin de soutenir l'agriculture durable et la santé publique.

Avec l'entrée en fonction des nouveaux dirigeants de l'UE, les experts plaident en faveur de politiques renforcées et d'investissements accrus afin d'accélérer les progrès dans la réalisation des ODD. La coopération mondiale et le financement sont considérés comme essentiels; la quatrième conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra en Espagne en juin 2025, devrait se concentrer sur le renforcement du soutien financier en faveur de la durabilité.

Guillaume Lafortune, vice-président du SDSN et principal auteur du rapport, avertit que la montée des tensions géopolitiques complique les efforts en matière de durabilité, tout en restant optimiste.

«Le monde est de plus en plus dangereux, instable et incertain», a-t-il déclaré. «Dans le même temps, les gens, en particulier les jeunes, sont demandeurs de développement durable. Compte tenu de la taille de l'économie mondiale et des technologies disponibles, le monde dispose du potentiel nécessaire pour parvenir pleinement au développement durable.»

«Des systèmes alimentaires durables sont un moteur primordial de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Pour accélérer l'action, nous avons besoin de mécanismes plus ambitieux permettant de préserver les moyens de subsistance des agriculteurs, des petits producteurs alimentaires et des autres acteurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Mais nous devons également lutter contre la distribution inéquitable et garantir une transition juste», a indiqué **Peter Schmidt**, président de la section «Agriculture, développement rural et environnement» (NAT) du CESE, tout en préconisant un engagement accru de la société civile.

À seulement cinq ans de la date butoir, l'UE doit prendre une décision critique: agir de manière décisive ou risquer de ne pas respecter ses engagements concernant un avenir durable et équitable. (ks)



Prix européens du bio 2025: c'est le moment de déposer vos candidatures!

Le 11 février, le Comité économique et social européen (CESE) a annoncé l'ouverture des candidatures pour la quatrième édition des prix européens du bio, le délai de dépôt se clôturant le 27 avril 2025.

Ces prix célèbrent l'excellence dans la chaîne de valeur du bio, en mettant à l'honneur des contributions remarquables, auxquelles sera décerné un titre de champion du bio dans différentes catégories, à savoir les agricultrices et les agriculteurs, les villes, les régions, les PME de transformation alimentaire, les détaillants, ainsi que les restaurants ou services de restauration. Le CESE assure la supervision de trois de ces catégories, à savoir:

- la «Meilleure PME transformant des produits alimentaires biologiques»,
- le «Meilleur détaillant de produits alimentaires biologiques»,
- le «Meilleur restaurant/service de restauration biologique».

Les noms des lauréats seront dévoilés le 23 septembre 2025, à l'occasion de la journée européenne du bio. Nous invitons tous les acteurs du bio, agriculteurs, transformateurs, détaillants ou pouvoirs publics, à faire acte de candidature.

Le site web de la Commission consacré à ces prix fournit de plus amples détails concernant les conditions à remplir pour pouvoir se porter candidat, ainsi que la procédure afférente. Toute question relative aux catégories gérées par le CESE peut être envoyée à l'adresse EUorganicawardsEESC@eesc.europa.eu.

Cette initiative soutient le plan d'action de l'Union en faveur de l'agriculture biologique, qui promeut la production bio et sensibilise le consommateur à ses enjeux. (ks)



Semaine de la société civile 2025: participez aux échanges!

La deuxième édition de la Semaine de la société civile 2025 du CESE, du 17 au 20 mars, aura pour thème «Renforcer la cohésion et la participation dans des sociétés marquées par des clivages». Assurez-vous d'y obtenir votre place en vous y inscrivant par ce lien!

Il est encore temps de vous inscrire à la deuxième édition de la Semaine de la société civile, organisée par le CESE, durant laquelle des acteurs de la société civile européenne, décideurs politiques de l'Union européenne, experts, journalistes et autres parties prenantes se rassembleront pour débattre de l'un des défis les plus prégnants qui se posent aujourd'hui: comment pouvons-nous lutter contre la polarisation de nos sociétés?

Sous l'effet de différentes crises imbriquées, depuis celle de la pandémie et du changement climatique jusqu'à l'augmentation du coût de la vie, en passant par le creusement des inégalités de revenus, la polarisation s'est répandue, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Union, avec pour effet d'approfondir les clivages sociaux, de miner la confiance dans les institutions démocratiques et de mettre à rude épreuve la cohésion de la société.

C'est dans ce contexte que la **Semaine de la société civile 2025** lance un appel résolu à agir pour renforcer la cohésion sociale et la participation démocratique. Sous la forme de débats dynamiques et d'ateliers collaboratifs, les quatre journées de ce forum offriront à tous ses participants une plateforme exceptionnelle pour engager un dialogue critique, partager de bonnes pratiques et travailler de concert à l'élaboration de solutions concrètes.

Les résultats escomptés

Au menu de la Semaine de la société civile 2025 figurent des discussions en tables rondes, organisées sous la houlette du **groupe de liaison du CESE avec les organisations et réseaux européens de la société civile**, ainsi que la **journée de l'initiative citoyenne européenne (ICE)** et la cérémonie au cours de laquelle sera remis le **prix de la société civile du CESE**.

Le coup d'envoi de la manifestation prendra la forme d'un discours de fond prononcé par la chercheuse, écrivaine et commentatrice politique **Albena Azmanova**, qui brossera un tableau du cadre dans lequel s'inscriront les discussions subséquentes.

Cette intervention sera suivie d'une table ronde de haut niveau, consacrée à un débat sur le thème **«Sommes-nous encore unis dans la diversité?»** Parmi les intervenants, on retiendra les noms de **Younous Omarjee**, vice-président du Parlement européen, d'**Adriana Porowska**, ministre de la société civile de la République de Pologne, s'exprimant au nom de la présidence polonaise du Conseil, d'**Oliver Röpke**, président du CESE, de **Brikena Xhomaqi**, coprésidente du groupe de liaison du CESE avec les organisations et réseaux européens de la société civile, de **Petros Fassoulas**, secrétaire général du Mouvement européen international, ou encore de **Mădălina-Mihaela Antoci**, du Conseil national de la jeunesse de Moldavie.

Durant cette Semaine de la société civile, les participants étudieront comment il est possible, grâce à l'éducation, de résorber les fractures, de donner à l'Europe les moyens de faire la course en tête en matière d'innovation sans pour autant renoncer à ses valeurs, ainsi que de rendre le logement plus abordable et durable, en luttant contre la précarité énergétique et en soutenant l'habitat intergénérationnel. Nous nous pencherons également sur les moyens de renforcer la société civile grâce au soutien des pouvoirs publics et des structures philanthropiques, examinerons comment garantir que les politiques de l'Union européenne épousent les besoins locaux lors de la transition verte et bleue et réfléchirons à la manière dont il est envisageable, à travers toute l'Europe, de reconnaître, protéger et mobiliser plus efficacement la société civile.

Une session spéciale, coorganisée avec le Parlement européen, traitera spécifiquement du **cadre financier pluriannuel** (CFP) et de ses enjeux pour la société civile.

Journée de l'ICE 2025

La **Journée de l'ICE, le 18 mars**, braquera les projecteurs sur le puissant outil de démocratie participative que constitue l'**initiative citoyenne européenne (ICE)**. Instauré par le traité de Lisbonne, ce mécanisme habilite les citoyens à demander à la Commission de proposer une nouvelle législation de l'Union européenne sur un sujet donné. Pour qu'une telle initiative soit prise en compte, ses organisateurs doivent avoir recueilli un million de signatures à l'appui de leur demande.

Dans des débats de haut niveau et des ateliers interactifs, les participants examineront des problématiques essentielles, comme le rôle que les initiatives citoyennes européennes peuvent jouer pour faire pièce à la polarisation, ou les pistes à emprunter afin d'obtenir un soutien renforcé au sein des États membres. Un des points qui retiendront particulièrement l'attention consistera à déterminer par quel truchement les organisations de la société civile peuvent jouer un rôle actif dans le processus des ICE afin que dans l'élaboration des politiques européennes, la voix des citoyens soit entendue.

Les participants auront aussi une occasion unique d'entrer en contact direct avec des organisateurs d'ICE, passées, présentes ou futures, pour une mise en commun du bagage de bonnes pratiques et d'expériences

dont ils pourront tirer profit dans leurs propres campagnes.

En outre, la manifestation mettra en évidence l'importance que des stratégies d'impact revêtent pour que les ICE et les panels de citoyens gagnent en efficacité, de manière à accroître les chances que les institutions de l'Union leur donnent un suivi sous forme législative.

Le prix de la société civile 2025

La dernière journée de la Semaine de la société civile 2025 sera notamment consacrée à la cérémonie durant laquelle sera remis le **quinzième prix de la société civile du CESE**.

L'objectif de cette distinction consiste à sensibiliser le public à la contribution exceptionnelle que la société civile peut apporter pour façonner une identité et une citoyenneté européennes, ainsi qu'à promouvoir les valeurs communes sur lesquelles se fonde l'intégration européenne. Le prix est décerné chaque année à des personnes ou des organisations de la société civile afin d'honorer les projets novateurs et créatifs qu'elles ont développés, dans un but non lucratif, en rapport avec différentes thématiques pertinentes pour l'Union européenne.

Cette année, cette distinction sera octroyée à trois initiatives luttant contre cette polarisation, qui répand ses funestes effets au sein de la société de l'Union européenne.

La Semaine de la société civile se conclura par une séance de clôture animée, qui donnera la parole au vice-président de la Commission européenne (à confirmer), à **Katarina Barley**, vice-présidente du Parlement européen, à **Oliver Röpke**, président du CESE, ainsi qu'à la secrétaire générale de la Fondation du Centre pour la démocratie en Serbie, **Nataša Vučković**.

Participez aux échanges!

Tout au long de ses quatre jours, où vous aurez l'occasion de prendre part à des discussions éclairantes, d'écouter des orateurs de haut vol et de profiter de formidables possibilités de développer vos réseaux, la Semaine de la société civile 2025 constitue un rendez-vous que vous ne voudrez pas manquer. Assurez-vous d'y obtenir une place en vous y inscrivant dès aujourd'hui, et rejoignez-nous pour faire en sorte que ces échanges se traduisent en autant de changements. Votre voix compte pour construire une Europe plus solidaire et participative!

Le programme complet est disponible par ce lien.

Inscrivez-vous, grâce à ce lien avant le 12 mars. (ma)



La manifestation annuelle du CESE pour la jeunesse, point de rencontre des dirigeants de demain

Les 13 et 14 mars 2025, le Comité économique et social européen (CESE) accueillera la manifestation qu'il destine chaque année à la jeunesse, «Votre Europe, votre avis!» (YEYS), qui réunira plus de 130 participants de toute l'Europe et d'ailleurs. Cette manifestation unique en son genre rassemble des élèves de

l’enseignement secondaire, des représentants d’organisations de jeunesse et des délégués de conseils nationaux de la jeunesse, âgés de 16 à 25 ans, venus des 27 États membres de l’UE, des 9 pays candidats et du Royaume-Uni.

Organisée autour d’une série d’ateliers, de tables rondes et de discussions, la manifestation offrira aux jeunes une plateforme où ils pourront contribuer activement à orienter l’avenir de l’Europe. L’édition de cette année, intitulée «Donner une voix aux jeunes», leur permettra d’aborder des questions fondamentales telles que le développement durable, l’inclusion sociale, la transformation numérique et bien d’autres thèmes encore.

Le fruit de ces échanges et les idées ainsi recueillies viendront enrichir la deuxième édition de la Semaine de la société civile du CESE et seront également mis en avant lors de la Rencontre des jeunes européens (EYE) organisée en juin 2025, à Strasbourg, par le Parlement européen.

La manifestation souligne combien il importe de transposer l’engagement des jeunes dans l’action civique, la démocratie participative et l’élaboration des politiques européennes.

Restez connectés pour connaître les résultats de cette grande rencontre et les initiatives qui en découleront. (kc)

NOUVELLES DES GROUPES



La boussole pour la compétitivité, une étape opportune pour relancer le moteur économique de l’Europe

par Stefano Mallia, président du groupe des employeurs du CESE

Le 29 janvier dernier, la Commission européenne a adopté la boussole pour la compétitivité, une étape essentielle et opportune pour relancer le moteur économique de l’Europe, qui tracera le cap de l’Union pour les cinq prochaines années.

Les employeurs de l’Union européenne plaidant depuis longtemps en faveur d’un programme global de compétitivité, nous saluons les trois piliers composant la boussole: combler l’écart en matière d’innovation et de productivité, concilier décarbonation et compétitivité, et réduire les dépendances pour sécuriser les chaînes d’approvisionnement. Ces éléments sont essentiels pour faire en sorte que l’Europe puisse être compétitive à l’échelle mondiale, attirer les talents et les retenir, et favoriser l’innovation.

Toutefois, le succès final de la boussole dépendra de l’élaboration d’actions concrètes et de leur mise en œuvre en temps utile. Des initiatives clés telles que le train de mesures de simplification «omnibus», le

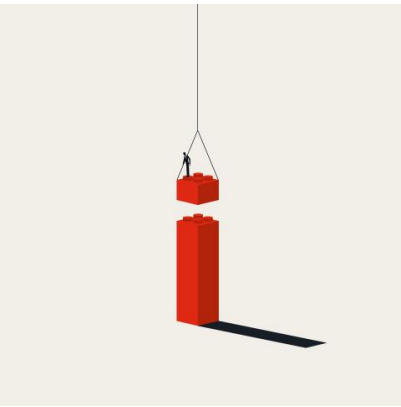
pacte pour une industrie propre et la stratégie horizontale visant à approfondir le marché unique joueront un rôle décisif. Néanmoins, changer l'étiquetage des stratégies et trouver des titres accrocheurs ne saurait en soi nous protéger des difficultés à venir.

Par exemple, la **simplification du cadre réglementaire** est la première étape et la plus urgente. Il est indispensable de réduire les lourdeurs administratives et de promouvoir la rapidité et la flexibilité. Les entreprises de l'UE sont depuis trop longtemps confrontées à des processus excessivement complexes et à de longs délais pour obtenir une décision. Par ailleurs, il importe que le **contrôle de la compétitivité** soit mis en œuvre de manière effective, afin que les nouvelles mesures législatives et réglementaires favorisent la croissance des entreprises plutôt que de la freiner.

La boussole se concentre à juste titre sur la **promotion de l'innovation au moyen d'une union des marchés des capitaux solide** et sur la suppression des obstacles structurels afin de **libérer le potentiel de l'Europe en matière de technologies de rupture, d'énergie propre et de fabrication avancée**, tout en créant un écosystème fertile pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion.

L'union des marchés des capitaux, qui n'est pas encore achevée, rappelle en effet que nous ne pouvons nous permettre aucun retard. Bien que la boussole favorise une meilleure coordination des investissements de la part des gouvernements nationaux, elle ne s'accompagne pas d'un plan clair quant à d'autres sources communes de financement. Or, le monde ne nous attendra pas.

La course est lancée, et le moment est venu d'accélérer l'action. Libérer la compétitivité n'est pas seulement un impératif économique, c'est la clé d'une prospérité partagée pour tous, et **les entreprises européennes font partie de la solution et continueront d'en faire partie**.



La compétitivité à tout prix? L'Europe ne doit pas prendre de retard en matière de droits sociaux et du travail

Par le groupe des travailleurs du CESE

Le groupe des travailleurs du CESE met en garde contre le fait que les efforts déployés par l'UE pour rester compétitive à l'échelle de l'économie mondiale ne devraient pas porter préjudice aux droits sociaux et droits des travailleurs durement acquis. Alors que retentissent les appels en faveur d'une déréglementation accrue, l'Union ne doit pas revenir sur des actes législatifs essentiels tels que le socle européen des droits sociaux.

Suite aux recommandations des rapports Draghi et Letta, la Commission a publié une communication sur la boussole pour la compétitivité qui, complétée par les initiatives horizontales qu'elle a annoncées, vise à stimuler les activités des entreprises. L'objectif est de renforcer l'avantage concurrentiel de l'Europe.

Le groupe des travailleurs est profondément préoccupé par le fait que les droits sociaux et les droits du travail risquent de subir du retard dans ce processus, étant donné que l'UE semble avoir choisi de suivre à tout prix le rythme d'autres économies compétitives.

C'est pour cette raison que le groupe a proposé une série d'avis d'initiative qui abordent la question de la compétitivité du point de vue de la valeur ajoutée que recèle le capital humain. Telle est la proposition annoncée pour l'avis sur «Le rôle des syndicats dans l'amélioration de la productivité». L'avis visera à montrer que le moteur de la productivité dans l'UE (qui a une incidence sur la compétitivité) est principalement l'investissement dans le capital humain (les travailleurs), ainsi que dans la technologie et l'innovation.

Le rôle crucial des syndicats est souligné dans ce contexte, étant donné qu'ils unissent les travailleurs grâce à des négociations et des actions collectives, ce qui façonne la dynamique du marché du travail afin de contribuer à la réalisation de la promesse d'une économie compétitive.

De même, une prochaine étude du groupe des travailleurs visera à faire le point et à évaluer l'état d'avancement de la législation de l'Union relative au socle européen des droits sociaux. L'étude constituera un outil important de suivi de la politique sociale, étant donné que, dans sa recherche de la voie royale vers la compétitivité, l'Europe devrait se concentrer principalement sur son économie.

Enfin, lors de la réunion d'avril de la catégorie «La voix des travailleurs pour une plus grande participation démocratique», le groupe des travailleurs examinera les efforts proposés pour réduire les charges réglementaires pesant sur les entreprises, qui sont perçues comme un facteur qui ralentit la compétitivité de l'Europe, et leur incidence sur la législation de l'UE en matière de protection des travailleurs et de l'environnement, en particulier dans le contexte du devoir de vigilance en matière de durabilité et de la publication d'informations concernant la durabilité par les entreprises.



La nouvelle étude du CESE se penche sur le logement abordable et durable dans l'Union européenne

Par le groupe des organisations de la société civile du CESE

Dans l'Union européenne, les prix de l'immobilier résidentiel ont grimpé de 47 % entre 2010 et 2022. Sur la même période, la hausse des loyers s'est établie à 18 %. Selon des données d'Eurostat se rapportant à l'année 2023, plus de 10 % des ménages résidant en zone urbaine et de 7 % de ceux habitant en milieu rural consacrent au logement une part de leur revenu disponible qui excède 40 %. Dans un souci de mieux mettre en évidence les moyens dont nous disposons afin que tous les Européens puissent se loger à des conditions abordables et de manière plus durable, le CESE a commandé une étude qui explore des pistes d'intervention visant à réaliser cet objectif. Dans l'entretien ci-après, les co-auteures de ce travail, l'économiste Agnieszka Maj et Karolina Zubel, directrice pour les questions relatives à l'environnement, l'énergie et le changement climatique au Centre de recherche sociale et économique (CASE), en évoquent les principales conclusions.

Quel est l’objet de cette étude du CESE et en quoi est-elle pertinente?

Cette étude sur le logement abordable et durable dans l’UE se penche sur la nécessité de disposer, au sein de l’Union européenne, de logements durables et d’un prix abordable, en mettant l’accent sur le rôle que jouent à cet égard la numérisation, sous la forme de l’intelligence artificielle, des permis de construire numériques ou de bases de données spécifiques au secteur, ainsi que les structures de l’économie sociale. S’appuyant sur des études de cas, le texte met en évidence des initiatives novatrices qui améliorent le caractère abordable, l’accessibilité et la durabilité de l’habitat. L’étude formule, à l’horizon de 2030 et 2050, des recommandations exploitables, qui concordent avec les objectifs que l’Union européenne poursuit en matière de résilience climatique, d’équité sociale et de croissance économique. Elle trace des perspectives stratégiques qui, tout en adaptant les politiques du logement face à l’évolution des contraintes, vont dans la sens du bien-être de la collectivité.

Quelles sont les principales conclusions de l’étude?

La numérisation offre un outil appréciable pour gagner en efficacité au stade de la planification de l’habitat, de sa construction et de sa gestion, où elle est susceptible de réduire les coûts et d’augmenter la durabilité. Pour l’instant, son impact reste cependant limité pour ce qui est de réaliser des économies sur les dépenses à engager. Parmi les principaux obstacles qui entravent l’adoption des avancées du numérique, il convient de mentionner certaines mentalités passéistes des parties prenantes, l’impression que le retour sur investissement sera faible, des coûts de mise en œuvre élevés et un manque de mesures d’incitation, de formation et d’encadrement réglementaire. Si nous voulons que la numérisation puisse déployer tout son potentiel, il est primordial de réaliser des investissements supplémentaires dans les infrastructures numériques, par exemple en assurant l’interopérabilité des plateformes numériques.

S’agissant de relever les défis de l’heure en matière d’habitat, une innovation stratégique prometteuse consiste à associer à la démarche les structures de l’économie sociale, qu’il s’agisse de sociétés de logement à but lucratif limité, d’organisations d’utilité publique ou de coopératives. Ces intervenants proposent des formules de logement soigneusement conçues qui, pour un coût maîtrisé, renforcent la cohésion communautaire et favorisent une stabilité de long terme en matière d’habitat. À Vienne, par exemple, l’habitat proposé par des entités à but non lucratif ou but lucratif limité, qui intervient à hauteur de 30 % dans la production totale d’immobilier résidentiel de la ville, joue un rôle crucial pour y stabiliser ce marché, en jouant un rôle d’amortisseur sur les prix pratiqués. Ce faisant, il contribue à maintenir les loyers à des niveaux accessibles et à éviter des distorsions sur le marché.

Sur la base de vos conclusions, quelles grandes recommandations formulez-vous en ce qui concerne les actions et les recherches supplémentaires à engager?

Pour le moyen terme, les politiques de l’UE en matière de logement devraient s’attacher en priorité à promulguer un «nouveau pacte européen pour un logement social durable et abordable» et une «directive sur le logement», visant à instaurer une approche unifiée entre les États membres. Chaque pays se devrait d’encourager des modèles d’inspiration novatrice, comme les coopératives et l’immobilier à but lucratif limité, de fournir un soutien financier souple à des projets de logement et d’adopter les outils numériques pour renforcer ses filières d’immobilier résidentiel.

Sur le long terme, les politiques de logement devraient adopter une approche de durabilité stratégique, qui mette en avant des solutions locales et un suivi permanent. Il s’impose de recourir à la voie législative afin que la numérisation acquière valeur de norme, avec l’instauration de pratiques d’économie circulaire qui consisteront, par exemple, à subordonner l’octroi de prêts bancaires à des exigences de circularité dans la construction, à prévoir des mesures d’incitation à la mise en location en fonction de l’efficacité énergétique ou à lancer des initiatives de financement au niveau le plus local. Il conviendrait par ailleurs d’étendre le

champ du concept de «logement social» pour qu'il inclue des familles à revenu intermédiaire, à l'instar du modèle viennois de «logement sociétal», qui encourage la mixité sociale et évite l'écueil de la gentrification. Pour répondre efficacement aux besoins en matière d'immobilier résidentiel, il est crucial, tout à la fois, de se focaliser sur la construction à neuf et la rénovation et de reconfigurer à de nouvelles fins des immeubles inutilisés.

Les recherches futures devront cibler des approches inclusives en matière d'urbanisme, de construction et de fourniture de logements qui rendront l'habitat plus accessible pour tous les citoyens. Il conviendra également qu'elles s'intéressent aux effets des technologies en phase d'émergence, comme l'intelligence artificielle et l'automatisation, sur les économies de coûts et l'efficacité dans le développement et la gestion du logement. Par ailleurs, les chercheurs se devraient d'étudier, dans l'ensemble des États membres de l'Union, des modèles de logement novateurs et d'élaborer des stratégies susceptibles de favoriser un habitat qui soit abordable autant que durable.

Cette étude a été commandée par le CESE à la demande de son groupe des organisations de la société civile.

SOON IN THE EESC/CULTURAL EVENTS



La boussole pour la compétitivité ne crée aucun équilibre entre les besoins des entreprises et les droits des travailleurs

La plus grande organisation syndicale d'Europe, la Confédération européenne des syndicats (CES), qui représente 45 millions de travailleurs au niveau européen, rejette la boussole pour la compétitivité, le projet proposé par la Commission pour dynamiser l'économie de l'Union. Pour la CES, la boussole est inacceptable dans son format actuel. Nous nous sommes entretenus avec Esther Lynch, secrétaire générale de la CES, au sujet des principales objections que les travailleurs soulèvent en ce qui concerne cet instrument ainsi que sur l'avenir du socle européen des droits sociaux face aux nouveaux appels en faveur d'une déréglementation drastique et d'une priorité majeure accordée à la compétitivité.

Les syndicats européens ont déjà exprimé leur mécontentement quant au dernier plan de la Commission pour revitaliser l'économie de l'Union. Quel est selon vous le principal défaut de la boussole pour la compétitivité de la Commission? Parmi les propositions formulées dans ce plan, lesquelles considérez-vous comme particulièrement problématiques?

Le principal problème de la boussole pour la compétitivité proposée par la Commission réside dans le fait qu'elle privilégie la déréglementation plutôt que les investissements nécessaires pour créer des emplois de qualité, élaborer une politique industrielle européenne solide et garantir des services publics de qualité. De même, si la boussole reconnaît l'importance d'emplois de qualité pour parvenir à une économie compétitive, elle ne propose aucunement d'introduire la législation nécessaire pour renforcer les droits, d'améliorer les conditions de travail ou de promouvoir la négociation collective, mais elle fait obstacle à ces objectifs prioritaires en mettant en avant la déréglementation, ce qui peut entraîner une dégradation des conditions de travail et une insécurité de l'emploi.

L'une des propositions les plus préoccupantes est l'introduction du 28^{e} régime des sociétés, lequel permettrait aux entreprises d'exercer leurs activités en dehors du droit national du travail. Une telle latitude pourrait porter gravement atteinte à la législation du travail dans toute l'Europe en produisant un nivellement par le bas du niveau de défense des droits et de protection des travailleurs.

Dans le même ordre d'idées, le fait d'interdire toute surtransposition, c'est-à-dire la possibilité pour les gouvernements d'adopter des législations plus strictes que les normes minimales imposées par les directives européennes, pose de très graves problèmes. Les directives de l'Union, par opposition à ses règlements, reposent sur le principe consistant à fixer des normes minimales pour l'ensemble des États membres. Faire de ces seuils minimums des plafonds reviendrait non seulement à bafouer ce principe fondamental, mais serait aussi fortement préjudiciable aux travailleurs et entraînerait la destruction de progrès arrachés de haute lutte dans les domaines des soins de santé, de l'éducation, de la santé et de la sécurité au travail ou de l'équité salariale, pour n'en citer que quelques-uns.

Le fait que la boussole soutienne des réformes des retraites fondées sur l'allongement de la vie active est lui aussi problématique, car de telles mesures font peser une charge excessive sur les travailleurs sans répondre à la nécessité de systèmes de retraite viables et équitables.

Par ailleurs, la boussole apparaît parfaitement biaisée et joue le jeu des entreprises en multipliant les promesses aux grands groupes sans prendre aucun engagement en faveur d'une législation qui profiterait aux travailleurs. On peut relever, à cet égard, l'absence de mesures visant à s'assurer que les investissements publics sont utilisés pour créer des emplois de qualité plutôt que pour simplement accroître les bénéfices des entreprises.

En bref, la boussole pour la compétitivité ne repose en rien sur un équilibre entre les besoins des entreprises, d'une part, et les droits et le bien-être des travailleurs, d'autre part. Cette proposition, dans son format actuel, est dès lors inacceptable.

Considérez-vous que la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux pourrait à présent être menacée?

Officiellement, la Commission a réaffirmé son engagement en faveur du socle européen des droits sociaux dans son programme de travail pour 2025 publié récemment. Toutefois, dans la pratique, ce programme de travail n'inclut lui-même aucune initiative législative d'ordre social depuis 2019.

En revanche, la Commission a proposé, pour l'année à venir, huit textes législatifs de «simplification». La surcharge administrative ne convient à personne, et les syndicats s'efforcent de proposer des solutions pour y remédier, par exemple en ce qui concerne les règles de passation des marchés.

Il n’en reste pas moins évident que la simplification à elle seule ne résoudra pas les problèmes auxquels l’Europe est confrontée.

La plus grande menace qui pèse sur la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux est la vague de licenciements qui s’annonce partout en Europe. Celle-ci mettra en péril non seulement les salaires et la sécurité de l’emploi, mais aussi les retraites, la protection sociale et de nombreux autres principes qui sont constitutifs du socle.

Il y a lieu de s’assurer que nous investissons dans des actions qui protègent et créent des emplois de qualité, notamment une nouvelle version de l’instrument européen de soutien temporaire à l’atténuation des risques de chômage en situation d’urgence (SURE 2.0) et un solide mécanisme d’investissement de l’UE. En outre, les initiatives législatives nécessaires doivent être introduites pour garantir des emplois de qualité.

Si la réduction des charges réglementaires n’est pas la solution, quelle serait alors la bonne marche à suivre pour que l’Union européenne occupe un rôle plus central dans le contexte économique mondial actuel?

Les conditions qui conduisent à ces licenciements découlent d’un manque d’investissements, tant privés que publics.

Les entreprises réorientent les investissements vers des distributions de dividendes et des rachats d’actions qui ne mènent nulle part, au détriment de la rémunération de leurs travailleurs et du financement cruellement nécessaire de la recherche et du développement, compromettant de ce fait les progrès en matière d’écologie et de technologie chez nous, en Europe.

Au cours des dernières années, les États-Unis et la Chine ont lancé de grandes vagues d’investissements publics, tandis que l’Union européenne s’employait à adopter de nouvelles règles obligeant ses États membres à pratiquer des coupes d’austérité.

L’Union doit changer de cap de toute urgence. Des investissements publics massifs, assortis d’exigences sociales garantissant qu’ils contribuent à créer des emplois de qualité, sont une condition préalable à la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux.

Esther Lynch est la secrétaire générale de la Confédération européenne des syndicats (CES). Forte d’une vaste expérience syndicale tant en Irlande qu’aux niveaux européen et international, elle a également occupé les postes de secrétaire générale adjointe et de secrétaire confédérale au sein de la CES. Dans le cadre de ses fonctions, elle a mené des actions visant à renforcer les droits des travailleurs et des syndicats, en exerçant une influence sur des directives de premier plan relatives à des salaires minimaux adéquats, à des conditions de travail transparentes et prévisibles et à la protection des lanceurs d’alerte. Elle a aussi dirigé des campagnes consacrées au socle européen des droits sociaux et à l’équité salariale. Ses travaux ont abouti à l’adoption de 15 limites contraignantes d’exposition aux agents cancérigènes ainsi qu’à des accords entre partenaires sociaux dans les domaines de la numérisation et des substances reprotoxiques. Féministe depuis toujours, Esther Lynch milite pour mettre un terme à la sous-évaluation des tâches principalement effectuées par des femmes.

La CES représente 45 millions de membres issus de 94 organisations syndicales et de 42 pays d’Europe, ainsi que 10 fédérations syndicales européennes.



La déréglementation annoncée marque un pas dans la bonne direction

Par Kinga Grafa

Les entreprises européennes font encore et toujours face à une bureaucratie excessive, à la fragmentation de la réglementation et à une augmentation des coûts. Cette surréglementation entrave leur croissance et les empêche de rivaliser avec leurs concurrents basés dans d'autres régions du monde. L'Europe ne peut plus continuer de tourner en rond; les entrepreneurs ont besoin de réels changements plutôt que d'une énième analyse des obstacles que nous connaissons depuis des années. Le moment est venu de passer des paroles aux actes, écrit Kinga Grafa, de la confédération d'entreprises polonaises Lewiatan.

La Commission européenne a récemment dévoilé sa boussole pour la compétitivité, une feuille de route couvrant les cinq années à venir et visant à renforcer la position économique de l'Union européenne ainsi qu'à soutenir ses entreprises. Avec cet instrument, la Commission présente la bonne ligne de conduite. Les entreprises réclament ce type de changement depuis longtemps, classant la compétitivité et le marché unique parmi leurs priorités absolues. Toutefois, pour devenir un véritable concurrent à l'échelle mondiale, l'UE doit agir dès maintenant. En nous basant sur une économie forte, nous devons sans plus attendre simplifier la réglementation, réduire les coûts de l'énergie et garantir un soutien efficace à l'investissement et à l'innovation. L'environnement géopolitique instable dans lequel nous nous trouvons signifie que nous devons également parachever les accords de libre-échange avec nos partenaires clés, notamment ceux qui concernent l'accès aux matières premières critiques.

À l'heure actuelle, les entreprises européennes font encore et toujours face à une bureaucratie excessive, à la fragmentation de la réglementation et à une augmentation des coûts. Des concurrents d'autres régions du monde se développent plus rapidement, tandis que l'excès de réglementation freine la croissance des entreprises européennes. La Commission européenne doit proposer des réformes spécifiques qui auront un réel effet positif sur l'environnement des entreprises de l'Union. La boussole pour la compétitivité entend éliminer les principales entraves à la croissance et à la productivité dans l'UE, notamment les coûts élevés de l'énergie, la surréglementation et les pénuries de compétences et de main-d'œuvre. Si cette ligne de conduite est la bonne, le plus important reste de la mettre en pratique. À cette fin, il convient d'adopter des propositions législatives et des plans d'action qui favorisent la compétitivité plutôt que de l'enrayer.

Le marché unique constitue l'une des plus grandes réussites de l'intégration européenne, mais son potentiel doit être pleinement exploité. Il est inacceptable de voir les obstacles au marché unique, recensés il y a 20 ans, subsister encore de nos jours. La présidence polonaise du Conseil de l'UE a la possibilité de changer la donne, en faisant figurer parmi ses grandes priorités la libre prestation de services, laquelle est essentielle non seulement pour le secteur des transports, mais aussi pour les entreprises, toujours plus nombreuses, qui proposent des services professionnels. Il est regrettable que les rapports Letta et Draghi ne prêtent pas suffisamment attention à cette question. Enrico Letta n'a examiné que les secteurs de la construction et du commerce de détail, tandis que Mario Draghi n'a pas tenu compte des estimations de la Commission quant aux mesures supplémentaires susceptibles de libérer le potentiel du marché des services. Le rapport de Sauli Niinistö, quant à lui, met fort heureusement en évidence le rôle des services dans le renforcement de

la résilience et de la sécurité. Il ne fait nul doute que ce point est crucial compte tenu de l'environnement géopolitique actuel. C'est dans ce contexte que la Commission propose d'instaurer le «28^{e} régime», à savoir un corpus unique de règles relatives à la fiscalité, au droit du travail et au droit des sociétés. Cette initiative vise à simplifier les activités transfrontières, en particulier pour les PME, mais à ce stade, nous n'en savons pas encore suffisamment sur la proposition pour pouvoir l'évaluer.

La déréglementation et la simplification de la législation annoncées constituent de toute évidence un pas dans la bonne direction. Néanmoins, le moment est maintenant venu de mettre ces propositions en pratique, ce qui ne saurait se résumer à une simple diminution de la charge de déclaration. Nous espérons que la Commission procédera à un «audit» approfondi de la législation de l'Union, qui se traduira par des propositions spécifiques en vue d'améliorer rapidement l'environnement réglementaire de l'UE.

Nous attendons avec intérêt le forum du marché unique de Cracovie et les conclusions de la consultation publique avec les membres de Lewiatan, l'objectif étant de préparer la prochaine stratégie pour le marché unique.

Nous nous trouvons à un tournant qui nous offre l'occasion de passer des paroles aux actes et de concrétiser des solutions susceptibles de relancer véritablement le développement des entreprises européennes. Le dialogue entre les institutions européennes et les partenaires sociaux sera essentiel pour faire en sorte que les solutions mises en place répondent aux besoins réels des entreprises. À moins de prendre des décisions audacieuses, nous perdrons un temps précieux et resterons à la traîne par rapport à la concurrence mondiale.

Kinga Grafa *est directrice générale adjointe des affaires européennes de la confédération Lewiatan et déléguée permanente auprès de BusinessEurope. Politologue et journaliste de formation, elle a acquis une expérience du fonctionnement de l'Union européenne en travaillant pour l'Office du Comité de l'intégration européenne (de 2008 à 2009) et pour le Parlement européen (de 2009 à 2014). Elle est par ailleurs coautrice d'un ouvrage sur l'aristocratie polonaise et a rédigé plusieurs publications scientifiques sur la politique étrangère américaine, l'élite américaine et la diplomatie culturelle.*



«Future 500»: pousser le développement des entreprises européennes pour une réussite mondiale

«Il est temps d'entrer dans le concret pour répondre au rapport Draghi avant qu'il ne disparaisse dans les tiroirs de la politique européenne. Nous avons besoin de stratèges et de décideurs d'élite, capables d'aller au-delà de ce document et d'élaborer des stratégies pour la politique industrielle de l'Union», a déclaré Stjepan Orešković, entrepreneur et scientifique croate. Aux côtés de Jörn Fleck, directeur en chef d'Atlantic Council, un groupe de réflexion spécialisé dans la relation transatlantique, il a présenté l'ambitieuse initiative «Future 500» lors de la conférence publique internationale «Conclave II» qui vient de se tenir à Bruxelles. Dans le cadre

plus large de la plateforme «SEEUS Futures» mise en place par Atlantic Council, «Future 500» vise à recenser et soutenir cinq cents entreprises européennes qui disposent des qualités requises pour prétendre à une croissance substantielle et à un impact mondial. L'objectif est d'aider les nouveaux entrepreneurs européens à affronter la concurrence mondiale, en renforçant la présence de l'Europe sur la scène économique internationale. Stjepan Orešković nous a expliqué les détails de ce projet.

Pouvez-vous présenter brièvement l'idée centrale du projet «Future 500»?

Nous nous sommes appuyés sur les enseignements tirés d'importants rapports qui ont été récemment consacrés à l'avenir de l'Europe par MM. Draghi, Letta et Heitor, et nous en avons produit une analyse selon le double point de vue du scientifique et de l'entrepreneur, qui nous a permis de soulever plusieurs questions cruciales. Qui exécutera ces plans en matière de compétitivité et qui mettra en œuvre la nouvelle boussole pour la compétitivité? Quels mécanismes seront actionnés? Quels seront les coûts encourus? Et quels bénéfices peut-on en attendre au regard de ceux qui ont été affichés récemment par les entreprises américaines à forte croissance? Le projet «Future 500» est une des pierres angulaires de la plateforme SEEUS, qui représente les États-Unis, l'Union européenne et l'Europe du Sud-Est, et qui vise à renforcer la visibilité et la coopération entre ces trois zones. Il est conçu dans une perspective stratégique dans l'optique de répondre au besoin pressant de l'Europe de cultiver un environnement dynamique qui hisse les entreprises locales au rang de chefs de file sur la scène mondiale. L'initiative est axée sur la fourniture de capital-risque, d'orientations stratégiques et de mise en réseau internationale, en s'appuyant sur les travaux d'experts tels que **Dani Rodrik** de l'université de Harvard ou **Beata Jaworcik** de la BERD, pour élaborer les politiques industrielles du XXI^{e} siècle qui renforceront considérablement notre position concurrentielle.

Avez-vous déjà en tête des candidats qui pourraient figurer parmi les cinq cents entreprises que vous allez sélectionner? Quelles sont les exigences de base auxquelles une entreprise doit satisfaire pour être choisie?

S'il est vrai qu'aucune entreprise n'a encore été spécifiquement choisie, «Future 500» ciblera des entités présentant une évolutivité et un potentiel de croissance rapide. Le processus sera ouvert et continu, et il donnera la priorité aux promesses économiques, à l'innovation et à l'importance stratégique dans leurs secteurs respectifs. Nous nous efforcerons aussi de bâtir des partenariats avec des banques multilatérales de développement et des investisseurs qui aident déjà les entreprises à s'imposer comme force concurrentielle. La priorité sera accordée aux entreprises qui affichent déjà une trajectoire de croissance solide, des capacités d'innovation et une ambition de se développer à l'échelle mondiale. Ces critères permettent de garantir que les entreprises retenues seront non seulement des leaders du marché, mais aussi des précurseurs en matière de technologies et de modèles commerciaux. Nous nous appuierons sur l'expérience de grands projets tels que «Scale-Up Europe», qui rassemblent des fondateurs, des investisseurs, des cadres et des scientifiques avec pour ambition de faire de l'Europe un vivier de champions technologiques. Pour ce qui concerne les pays candidats à l'adhésion, les entreprises potentiellement sélectionnées seront particulièrement importantes: elles incarneront les principes de la nouvelle économie et serviront de modèles pour des entreprises ambitieuses et compétitives au niveau international qui ne dépendent pas principalement du financement du contribuable national.

Dans quelle mesure êtes-vous optimiste quant au potentiel de compétitivité de l'Europe à l'échelle mondiale?

L’optimisme est de mise quant à la capacité de l’Europe à renforcer sa position concurrentielle mondiale en se détachant des attitudes prédominantes qui consistent à s’apitoyer sur son sort. Les rendements totaux des actions de référence de la zone euro, depuis que ce marché est devenu haussier à la fin de l’année 2022, ont enregistré des taux de croissance supérieurs à ceux du S&P 500 (Nvidia exclu). Les régimes sociaux et de santé européens maintiennent les travailleurs en bonne santé et en activité pour des périodes plus longues et à un coût bien moindre que d’autres systèmes, et ils ont une incidence positive sur la productivité et la compétitivité de notre économie à l’échelle mondiale.

Nous essayons de faire écho à la notion de «véritable enthousiasme» qu’Emmanuel Kant avait convoquée dans le contexte de la Révolution française. Un tel état d’esprit peut transformer les défis à relever en une force de motivation, source d’une détermination apparemment invincible. Nous avons besoin de moins de «*fat cats*» et de «*puppy dogs*» — d’élites cossues et complaisantes ou de suiveurs trop dociles et peu ambitieux — qui ont eu le vent en poupe au cours de ces deux dernières décennies. Au lieu de cela, nous avons besoin de plus d’«*hungry young men*», de personnalités énergiques et ambitieuses, prêtes à relever les défis.

L’initiative «Future 500» vise à s’attaquer de manière volontariste aux problèmes chroniques signalés dans les rapports sur la compétitivité qui font valoir la nécessité d’une innovation audacieuse et d’entreprises en expansion. Le statut mondial de l’Europe dépendra largement de sa capacité à intégrer les technologies de pointe, à favoriser l’épanouissement de talents entrepreneuriaux et à affiner les politiques industrielles pour soutenir une croissance inclusive. En tirant parti de sa main-d’œuvre bien formée, de son riche patrimoine innovant et de ses secteurs industriels traditionnels et plus récents, et en prenant à bras-le-corps des questions telles que la fragmentation réglementaire ou les déséquilibres du marché, l’initiative s’efforce de créer un environnement fertile pour les chefs d’entreprise et les innovateurs.

En bref, l’initiative «Future 500» marque une étape importante pour mettre à l’épreuve l’écosystème économique de l’Europe, de manière à imposer notre continent en tant que concurrent mondial, en dopant les entreprises à fort potentiel et en renforçant l’écosystème entrepreneurial. Si nous ne savons pas qui ils sont, nous n’avons aucune chance de prendre l’ascendant sur nos concurrents.

Stjepan Orešković est scientifique et entrepreneur. Il est membre de l’Académie européenne des sciences et des arts et fondateur de Bosqar Invest. Sous la houlette de sa famille, la société Bosqar Invest est passée de 300 à plus de 16 000 salariés en cinq ans, grâce à une formidable stratégie d’expansion qui intègre la science, la technologie et les investissements provenant de fonds de pension et d’autres fonds. Un exemple de courage entrepreneurial qui illustre bien l’approche préconisée dans le rapport Draghi et que l’Europe doit impérativement faire sienne. Cet accent stratégique a probablement influencé le lancement par l’Atlantic Council du projet «Future 500» dont M. Orešković nous livre ici les détails.



La Coalition européenne pour la justice des entreprises (ECCJ) dit non au paquet «omnibus»: les intérêts des entreprises n'ont pas à dicter la politique de l'Union

La Commission dévoilera bientôt, sous le nom de «paquet omnibus», un train de réformes législatives sur les obligations d'information des entreprises. Il vise à simplifier et rationaliser les réglementations en matière de durabilité, en rendant les obligations de déclaration plus simples à accomplir pour les entreprises. L'annonce de cette initiative, en novembre dernier, a provoqué une onde de choc dans l'ensemble de l'Union, suscitant nombre de débats et de réactions de la part de divers groupes. Organisations de la société civile, syndicats, entreprises, investisseurs, juristes et chercheurs ont tous fait part de leur inquiétude quant au risque que ce paquet omnibus puisse devenir un accélérateur de dérégulation, et ils ont prié la Commission de s'employer à préserver ces instruments, plutôt qu'à les mettre à mal. Andriana Loredan, de la Coalition européenne pour la justice des entreprises (ECCJ), explique les enjeux et les raisons pour lesquelles des organisations de la société civile comme la sienne s'opposent à ce train de mesures.

La compétitivité sert de prétexte au détricotage de la réglementation, tellement nécessaire, en matière de durabilité

Le «paquet omnibus» se concentre sur trois instruments clés qui, en matière de durabilité, sont au cœur du pacte vert pour l'Europe, à savoir la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD), la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (CSDDD) et, enfin, le règlement sur la taxinomie. Ce train de mesures est la conséquence directe du changement d'état d'esprit qui est intervenu à la tête de la nouvelle Commission et a commencé à s'exprimer en septembre 2024 avec le rapport de Mario Draghi sur l'avenir de la compétitivité européenne. Ce document impute en partie la stagnation des marchés européens à des charges réglementaires excessives pour les entreprises, tout en faisant fort opportunément l'impasse sur d'autres facteurs clés, tels que la flambée des prix du pétrole, du gaz et des denrées alimentaires, due à la spéculation des entreprises multinationales. Selon le rapport Draghi, le cadre européen relatif à la publication d'informations en matière de durabilité et de devoir de diligence constitue une source majeure de pesanteur administrative. Sans qu'aucune preuve matérielle tangible permette d'établir un lien entre la législation en matière de durabilité et le déficit de compétitivité européenne tel qu'il est perçu, cette manière de voir étriquée sert maintenant de prétexte à un éventuel démantèlement général de la législation en matière de durabilité.

En présentant ce train de mesures spécifique, la Commission entend simplifier certains des instruments les plus cruciaux qui ont été récemment adoptés pour traiter la question de l'impact des grandes entreprises sur les populations et l'environnement. Il s'agit notamment de la CSDDD, dont l'adoption ne remonte qu'à l'année dernière, et qui doit encore être mise en œuvre.

Au stade actuel, toute discussion sur le contenu du paquet reste purement spéculative. Toutefois, l'un des risques les plus importants qui y sont associés est de réouvrir le dossier législatif concernant les instruments de durabilité, qui pourrait entraîner une renégociation de dispositions clés telles que la responsabilité civile

ou les plans de transition climatique au titre de la CSDDD. L'ECCJ s'oppose vigoureusement à une remise en question de la législation qui a déjà été adoptée en matière de durabilité. Pareille décision aurait pour effet d'accroître l'incertitude réglementaire, de mettre en péril le respect des droits de l'homme et de l'environnement par les entreprises et de pénaliser les acteurs qui avaient pris les devants.

L'influence disproportionnée des entreprises au cœur d'un processus de consultation biaisé

C'est dans un manque total de transparence que le train de mesures «omnibus» a été annoncé et que la Commission l'a élaboré sans qu'elle ait par ailleurs tenu compte des dispositions des traités de l'Union européenne ou de ses propres règles de procédure.

La Commission entend présenter son initiative omnibus dans un délai très court, qui ne permettra ni analyse d'impact ni consultation publique adéquates. Cette approche est incompatible avec le droit de participer aux processus décisionnels de l'Union, qui constitue un principe démocratique sanctionné par le droit des traités européens. Elle entre aussi en contradiction avec les lignes directrices mêmes de la Commission pour une meilleure réglementation, qui exigent qu'elle procède à une consultation large et transparente des parties prenantes au cours du processus d'élaboration des politiques.

En lieu et place, elle organisé, en février 2025, un simulacre de consultation, baptisé «vérification à l'épreuve de la réalité», en réunissant un petit groupe de parties prenantes triées sur le volet, qui réunissait principalement des grandes entreprises et des associations professionnelles. Bon nombre de ces sociétés font actuellement l'objet d'actions en justice pour violation des droits de l'homme ou du droit de l'environnement, dans le cadre de leurs propres activités ou de leur chaîne de valeur. Elles ont donc tout intérêt à émousser la législation en matière de durabilité, au détriment des travailleurs, des populations locales et du climat. Par ailleurs, cette présence disproportionnée de grandes entreprises contraste fortement avec la sous-représentation de la société civile. Les organisations de la société civile, les syndicats et les petites entreprises n'ont bénéficié que d'une présence symbolique, tandis que les victimes de pratiques abusives de la part de certaines sociétés, ou encore les entreprises favorables aux réglementations en matière de durabilité, se sont trouvées totalement exclues du débat.

Le paquet «omnibus»: une menace potentielle pour des politiques climatiques ambitieuses

La présidente Ursula von der Leyen et le commissaire Valdis Dombrovskis, qui supervise l'ensemble des efforts de «simplification», semblent vouloir s'aligner sur les revendications des entreprises les plus grosses et les plus puissantes. Parmi les principaux interlocuteurs de la Commission lors de la «vérification à l'épreuve de la réalité» figuraient en particulier des sociétés dont les activités commerciales contribuent de façon non négligeable au changement climatique, et qui ont un intérêt à ce que les obligations climatiques soient revues à la baisse, comme les entreprises des secteurs du pétrole, du gaz, de la pétrochimie, de l'automobile ou de la finance. Au vu de la crise climatique actuelle et de ses effets dévastateurs sur la population et l'environnement, les inquiétudes sont immenses face au risque que ce train de mesures«omnibus» entérine un recul pour les politiques de lutte contre le changement climatique.

La priorité de la Commission devrait être la mise en œuvre de la législation plutôt que la déréglementation

Si la Commission est réellement préoccupée par la compétitivité et la réduction de la charge réglementaire, ainsi que par les droits de l'homme ou la justice climatique, elle devrait se demander comment mettre en œuvre efficacement les instruments de durabilité. Pour ce faire, il ne serait guère difficile d'élaborer des

lignes directrices qui aideront les entreprises et les autorités des États membres à cet égard, comme le prévoit la CSDDD, ainsi que de développer le financement et le renforcement des capacités. Cette approche répondrait aux critiques formulées dans le rapport Draghi concernant l'absence d'orientations qui facilitent l'application de la législation européenne en matière de durabilité.

En définitive, réécrire secrètement des réglementations essentielles en matière de durabilité, dans un huis clos avec certaines des plus grandes entreprises mondiales n'apparaît guère tracer la voie vers une véritable compétitivité.

Andriana Loredan *est chargée de mission à la Coalition européenne pour la justice des entreprises (ECCJ) et participe à l'action de plaidoyer en faveur de la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité depuis la première publication de la proposition en 2022. Elle a travaillé auparavant au sein de l'association Anti-Slavery International sur le thème des entreprises et des droits de l'homme, sous l'angle du travail forcé.*



Attention à ne pas compromettre des décennies d'avancées gagnées de haute lutte en matière environnementale, sociale et économique

Danny Jacobs, directeur général du *Bond Beter Leefmilieu* (*BBL*), un réseau flamand de défense de l'environnement, estime que l'Union européenne ne doit pas céder au chant des sirènes de la déréglementation, laquelle ne pourra aboutir qu'à de l'incertitude pour les entreprises et à un affaiblissement de la compétitivité axée sur la durabilité, tout en sapant le bien-être et la confiance de la population. Il nous a fait part de l'inquiétude que la dernière proposition européenne visant à simplifier les réglementations a suscitée auprès des ONG environnementales, lesquelles redoutent un abandon des grandes ambitions du pacte vert pour l'Europe.

Pouvez-vous commenter les dernières initiatives de la Commission en matière de déréglementation telles que la boussole pour la compétitivité ou le paquet «omnibus»?

La Commission a présenté un programme de déréglementation et de simplification axé sur des considérations d'ordre économique qui menace de porter atteinte aux réalisations environnementales, sociales et économiques obtenues de haute lutte. Or du fait de cette tension entre adaptation et préservation de l'acquis européen, l'Union peine à définir clairement la voie à suivre.

La boussole pour la compétitivité que la Commission a présentée à la fin du mois de janvier fait siennes les préoccupations des entreprises concernant les coûts de l'énergie ou les problèmes économiques tout en renvoyant au second plan des priorités clés telles que l'engagement «zéro pollution» ou le bien-être de la population, ce qui ne permettra jamais d'opérer une réorientation de l'économie européenne vers un avenir propre, prospère et circulaire. La boussole risque de pousser l'Europe à faire fausse route. Promouvoir une décarbonation compétitive sans intégrer les objectifs sociaux et environnementaux revient à saper la raison d'être des institutions de l'Union qui consiste à servir et défendre le bien commun.

Ce qui inquiète les organisations de la société civile, c'est l'objectif qui fixe imprudemment à la boussole un taux de 25 % de simplification. Si la rationalisation des réglementations est bienvenue, une simplification sans évaluations approfondies pourrait fragiliser des protections sanitaires, sociales et environnementales essentielles. Ce n'est pas la réglementation qui entrave l'innovation des entreprises, mais plutôt son manque de clarté. La poursuite de la déréglementation ne ferait que créer un climat d'incertitude, pénalisant les pionniers, les entreprises qui ont un temps d'avance, tout en compromettant le progrès et la durabilité.

Nous redoutons aussi que cette simplification au forceps se fasse au détriment des objectifs environnementaux et sociaux. La directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD), la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (CS3D) ou encore la taxinomie européenne de la durabilité présentent de nombreuses lacunes et ne vont pas aussi loin qu'on aurait pu légitimement l'espérer. Les affaiblir encore alors même que leur point de départ est déjà bas revient à vider ces directives de tout sens.

Un autre exemple concret illustre de façon flagrante ce qui se joue actuellement. La Flandre est depuis quelques années confrontée à un immense problème de PFAS: une grande partie de notre territoire est polluée par ces produits chimiques, et des centaines de milliers de personnes sont touchées. Une restriction ou une interdiction au titre de la législation sur les substances chimiques (REACH) est considérée comme l'outil le plus efficace pour maîtriser les risques posés par des substances, telles que les PFAS, qui sont utilisées dans les processus industriels ainsi que dans les produits (mélanges et articles). Si la Commission remettait en cause l'importance d'un règlement REACH strict, le risque d'exposition à des substances chimiques dangereuses, nocives pour la santé publique se trouverait démultiplié. L'obligation pour les entreprises de rechercher des solutions de remplacement sûres risque de devenir moins pressante, ce qui aura pour effet de freiner l'innovation dans le domaine de la chimie durable. La pollution de l'environnement risque d'augmenter puisque des règles moins strictes entraînent immanquablement des rejets et des déchets plus dangereux. Les consommateurs seront davantage exposés au risque puisque les produits ne seront pas aussi soigneusement contrôlés pour détecter les substances toxiques. Les entreprises européennes pourraient ainsi marquer le pas dans la transition mondiale vers des produits plus sûrs et plus respectueux de l'environnement, et perdre ce faisant des parts de marché au profit de concurrents qui adoptent des innovations inscrites dans le long terme.

À quel point êtes-vous optimiste quant au sort du pacte vert à la lumière du nouveau cap annoncé par la Commission pour doper l'économie européenne?

Le programme de travail de la Commission pour 2025 présente à la fois des promesses et des dangers. Si ses engagements en faveur de la décarbonation et d'une énergie abordable indiquent que l'Europe pourrait s'engager sur la voie d'un avenir plus propre et plus résilient, les ambitions clés du pacte vert pour l'Europe risquent quant à elles d'être mises de côté. La proposition de règlement «omnibus» suscite de plus en plus d'inquiétude, en ce qu'elle pourrait constituer un moyen détourné de déréglementer la responsabilité des entreprises sous couvert de «simplification». Les évolutions récentes montrent que la simplification est trop souvent instrumentalisée pour remettre en cause des garanties essentielles, que ce soit en matière de législation sur les produits chimiques ou d'agriculture. La réforme précipitée de la politique agricole commune (PAC) en mars 2024, qui a supprimé les garanties écologiques, en est un exemple frappant. À ce jour, la révision du règlement REACH, qui était attendue de longue date et se voulait un outil de protection de la santé publique et de l'environnement, risque d'être reformatée pour en faire une mesure de «simplification» destinée à assouplir les règles qui s'imposent à l'industrie.

Il y a quelques mois à peine, la présidente von der Leyen a promis de garder le cap sur l'ensemble des objectifs du pacte vert pour l'Europe. Pourtant, le programme de travail actuel est porteur d'un discours fort

différent, en ce qu'il relègue au second plan les objectifs pour lesquels l'action est la plus impérieuse, en particulier l'ambition «zéro pollution».

Estimez-vous que la déréglementation, telle qu'elle nous est proposée, pourrait avoir une incidence négative sur la durabilité et les progrès accomplis jusqu'à présent?

L'Union ne doit pas céder aux sirènes de la déréglementation, laquelle n'aurait pour effet que de saper la sécurité et la prévisibilité réglementaires pour les entreprises, d'affaiblir la compétitivité à long terme axée sur la durabilité et d'éroder le bien-être et la confiance des citoyens.

L'Union doit éviter que la réduction des formalités administratives ne se traduise par des coupes sombres en matière de protection de l'environnement ou de santé publique. Une mise en œuvre intelligente devrait renforcer, et non fragiliser, le pacte vert pour l'Europe. L'affaiblissement des principales protections environnementales et sociales sous couvert de limitation des formalités administratives ne constitue en rien une stratégie de puissance économique. Il s'agit d'un recul inconsidéré qui revient à saboter les règles mêmes qui ont été conçues pour donner un avenir à notre économie. Tout cela renforce le risque alarmant d'un détricotage d'une décennie de progrès en matière de durabilité.

Dans le même temps, la société civile est soumise à une pression croissante dans l'ensemble de l'Union, avec des lois restrictives sur les «agents de l'étranger», une répression des mouvements de protestation et des réductions des financements, autant de mesures qui menacent les droits fondamentaux. Le bouclier européen de la démocratie et la future stratégie de l'Union en faveur de la société civile doivent aller au-delà de simples engagements symboliques: ils se doivent d'offrir une protection juridique, un financement durable et un dialogue civil structuré avec les institutions européennes. Le programme de travail de la Commission doit donner la priorité à la sauvegarde de la démocratie en renforçant la société civile. Sans société civile indépendante et dotée de ressources suffisantes, la démocratie européenne elle-même est menacée.

Danny Jacobs est directeur général de *Bond Beter Leefmilieu (BBL)*, une fédération de 135 ONG actives dans le domaine de la protection de l'environnement dans la région de Flandre (Belgique), et représente la Belgique au Bureau européen de l'environnement, qui est le plus grand réseau d'organisations citoyennes environnementales d'Europe, représentant quelque 30 millions de membres et de partisans.

Rédaction

Ewa Haczyk-Plumley (editor-in-chief)
Laura Lui (ll)

Contributeurs à la présente édition

Christian Weger (cw)
Daniela Vincenti (dv)
Dimitra Panagiotou (dm)
Erika Paulinova (ep)
Ewa Haczyk-Plumley (ehp)
Giorgia Battiato (gb)
Jasmin Kloetzing (jk)
Katerina Serifi (ks)
Laura Lui (ll)
Leonard Mallet (lm)

Marco Pezzani (mp)
Margarita Gavanas (mg)
Margarida Reis (mr)
Millie Tsoumani (mt)
Pablo Ribera Paya (prp)
Samantha Falciatori (sf)
Parminder Shah (sp)
Thomas Kersten (tk)

Coordination

Agata Berdys (ab)
Giorgia Battiato (gb)

Adresse

European Economic and Social Committee
Jacques Delors Building,
99 Rue Belliard,
B-1040 Brussels, Belgium
Tel. (+32 2) 546.94.76
Email: eescinfo@eesc.europa.eu

EESC info is published nine times a year during EESC plenary sessions. EESC info is available in 24 languages
EESC info is not an official record of the EESC's proceedings; for this, please refer to the Official Journal of the European Union or to the Committee's other publications.
Reproduction permitted if EESC info is mentioned as the source and a link is sent to the editor.

02/2025